

SIAL 2008
The Global Food Marketplace

**NOUVELLES TENDANCES 2008 :
VIVEZ UNE EXPÉRIENCE UNIQUE**

Paris du 19 au 23 octobre 2008 • Parc des Expositions - Paris Nord Villepinte - France



Commandez votre badge d'entrée
sur www.sial.fr

Promosalons Maroc
Consulat Général de France
Tél. local : (00 212) 22 22 15 01
Fax : (00 212) 22 29 31 71
E-mail : promo@techno.net.ma



SOMMAIRE

ECONOMIE : PÊCHE ET AQUACULTURE

- 5. Etat des lieux de la pêche en Méditerranée
- 14. Le développement de l'aquaculture en Méditerranée
- 17. Les recommandations des Ministres de l'Agriculture et de la Pêche des Etats membres du CIHEAM

L'INVITÉ DU MOIS

- 19. Interview de M. Christian Decugis
Patron-pêcheur & premier prud'homme de St Raphaël

DOSSIER DU MOIS : PRODUITS AGRICOLES

- 21. Produits Agricoles : une montée en flèche des prix
- 26. Et la crise alimentaire gagne déjà les pays pauvres...

QUIZ

- 28. Arbor Technologies
une solution innovante pour l'automatisation du tri de poisson
- 29. Sud Dattes / E.F.M.P.A

NEWS ENTREPRISES

- 30. Algérie : Les ports de pêche d'Algérie ouverts à l'investissement
- 31. Maroc : Un nouveau chocolatier à Mohammédia
- 32. Tunisie : Hamdi Meddeb se lance dans le fromage

FORMATION

- 33. Tunisie – France
Signature d'un accord pour la création d'un Institut des métiers de la mer
- 34. France – Viticulture Œnologie :
Marketing et commerce international des vins de terroirs

OU SE RENCONTRENT-ILS ?

- 35. Bilan DJAZAGRO 2008
La référence pour les salons agroalimentaires au Maghreb
- 37. Participation officielle de l'Italie à la 41ème Foire internationale d'Alger (FIA)
- 38. MOROCCO FOOD EXPO

TRANSACTION

- 39. Maroc – Tadla Azilal : Implantez vos projets là où ça pousse
- 45. Le lancement du projet « Invest in Med »
- 46. France – Aide à l'export : Le dispositif public se rationalise

INNOVATION

- 47. Algérie : Nestlé lance deux nouveaux produits
- 48. Biogaz : Naskeo Environnement remporte le Trophée d'Or d'Agriculture et Nouvelles Technologies pour son innovation

BIEN-ÊTRE

- 49. Le poisson, c'est vraiment bon !
- 50. Les micro-ondes pasteurisent les produits de la mer

5



19



21



35



Siège social :

27, place d'Aguesseau
34000 Montpellier
info@agroligne.com

Editeur :

TNS Communication

Directeur de la publication :

Elias Cherif

Coordination internationale :

Nabila Cherif

Information-Promotion :

Emmanuel Cau

Information-Rédaction :

E. Cau, N. Shaffer
Y. Cuenot, Farah B

Montage-Maquette :

Yohann Cuenot / Emmanuel CAU

Agroligne Europe :

Contact : Mme Shaffer
Tél. : 33 4 67 65 03 39
Fax. : 33 4 67 65 22 12
27, place d'Aguesseau
34000 Montpellier
e-mail : info@agroligne.com

Agroligne Algérie :

Contact : Rostom C, Farah B.
Tél. / Fax. : 213 21 21 02 32
4, impasse de Biarritz
Pin Maritimes, Mohammadia
16130 Alger
e-mail : info@agroligne.com

Agroligne Maroc :

Contact : F. Diagne
Km 110, Boulevard Chefchaouni
Lotissement ZAKIA Immeuble Zakia
Ain - Sebaa - Casablanca
Tél. / Fax : 00 212 22 29 82 35
e-mail : info@agroligne.com

Agroligne Tunisie :

Contact : Tarek Mamy
e-mail : info@agroligne.com

Agroligne Canada :

Contact : Ida Jader
Tél. : 00 1 514 577 92 55
e-mail : info@agroligne.com

Abonnement-Promotion-Publicité :

Tarif abonnement : France 74 euros HT,
(comprenant 6 numéros, 2 hors-séries
+ prestations annexes)

Impression :

Imprimerie Champagne
www.imprimerie-champagne.com

ISSN : 0249 - 020 X
Dépot légal : à parution
Commission paritaire n° 0212T79437

Editorial

Comment préserver les **ressources halieutiques** en méditerranée ?

A l'occasion de la 7ème réunion des Etats membres du CIHEAM, l'ensemble des ministres de la pêche et de l'agriculture ont dénoncé une nouvelle fois la surexploitation des stocks en méditerranée, la pollution, l'invasion d'espèces extérieures et la dégradation du milieu marin.

Pour faire face à ces problèmes, de nombreuses solutions existent, à condition qu'elles soient rapidement mises en place et d'une manière concertée : développement d'une aquaculture de qualité, harmonisation des politiques et des réglementations de pêche, renforcement des échanges de connaissances en matière d'évaluation des stocks...

De notre côté, nous avons décidé de vous présenter une initiative très intéressante, la parution du guide des espèces édité par l'alliance produits de la mer.

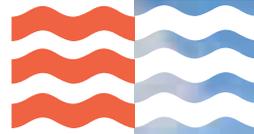
Ce guide pratique (présentant l'état des ressources marines sur la base de données scientifiques pour les 60 espèces les plus consommées en France, en Belgique et en Suisse) est destiné aux professionnels (acheteurs, fournisseurs, grossistes mais aussi mareyeurs et restaurateurs) afin de les sensibiliser et de les emmener à contribuer à la pérennité des espèces et à assurer un avenir durable au marché des produits de la mer.

Car il est important de ne pas oublier que c'est également en aval de la filière que l'avenir de la méditerranée se joue. En effet, consommateurs, grossistes, restaurateurs, poissonniers... en fonction de leurs choix et achats au quotidien décident de l'avenir des ressources halieutiques en méditerranée.

Elias Cherif

Etat des lieux de la pêche

en Méditerranée



..... La dimension socio-économique, humaine et culturelle de la pêche, bien qu'importante, est souvent ignorée. Beaucoup de pêches méditerranéennes sont de type artisanal, local et font partie d'un style de vie établi depuis longtemps. Récemment, les pressions et changements économiques ont engendré un nouvel environnement pour la communauté de la pêche en Méditerranée dont l'avenir est difficile à évaluer en raison du manque d'informations et de connaissances concernant ce processus.

C'est pourquoi, il est nécessaire de prendre plus en considération les facteurs économiques et sociaux et de les intégrer à la gestion et aux prises de décisions. Il est indispensable d'avoir une meilleure compréhension des facteurs économiques et autres qui influencent le secteur de la pêche et son succès financier. En outre, l'importance de la pêche dans un pays ne peut pas être mesurée qu'en termes de volume et de valeur des débarquements; il faut également tenir compte du fait que les ressources et les produits de la pêche constituent des composantes fondamentales de l'alimentation des hommes et de l'emploi.

Les activités liées à la pêche en Méditerranée assurent le revenu d'un grand nombre de personnes dans les régions côtières. Il existe toutefois un manque d'informations fiables sur la plupart des aspects fondamentaux de l'industrie de la pêche, comme notamment sur les caractéristiques socio-économiques essentielles et les marchés.

Sur le plan social, on estime actuellement à environ 300 000 le nombre de pêcheurs en Méditerranée auquel vient s'ajouter un nombre significatif de pêcheurs à temps partiel. En présupposant que chaque emploi en mer génère 3 emplois sur terre (commercialisation, industrie de la farine de poisson, administration, recherche et formation, etc.),



on peut estimer qu'environ 900 000 personnes travaillent dans les différents domaines du secteur de la pêche. En conséquence, si l'on compte un minimum de 3 à 4 personnes par famille, il n'est pas exagéré de dire qu'environ 3 millions de personnes dépendent des activités de la pêche pour leur subsistance, c'est-à-dire 2 % de la population des régions côtières de la Méditerranée.

Sur le plan économique, dans la partie portant sur la pêche d'une analyse diagnostique transfrontalière méditerranéenne réalisée par le Secrétariat technique de la CGPM, la valeur des quantités débarquées en Méditerranée a été estimée à quelque 3 800 millions de dollars par an. Cette analyse a aussi estimé que si l'effort de pêche était ramené au niveau correspondant aux conditions de production maximale équilibrée, il en résulterait une augmentation du revenu de l'ordre de 451 millions de dollars et que si l'effort de pêche continuait à encore diminuer jusqu'au niveau

correspondant au rendement économique maximal, le revenu augmenterait encore d'environ 790 millions de dollars par rapport aux conditions de production maximale équilibrée.

En fait, la tendance générale à la modernisation et à la construction de bateaux plus grands et plus efficaces dans une course aux poissons aboutit à une augmentation constante de l'effort de pêche. Les stocks de poissons sont limités et ne peuvent pas par conséquent augmenter en taille par l'accroissement des intrants, comme dans le cas de beaucoup d'autres activités. En Méditerranée, l'effort de pêche est supérieur au minimum requis pour atteindre la capacité de pêche ciblée, c'est-à-dire la quantité maximale de poissons pouvant être produite par une flottille de pêche lors de son utilisation maximale. Cela aboutit à une situation de surcapacité.

En outre, le manque de contrôle des intrants et des extrants, les méthodes de gestion non durable des pêches et les subventions contribuent aussi à la surcapacité. Les subventions des États qui contribuent directement à dépasser la capacité de pêche ciblée sont cataloguées comme « mauvaises ». Les subventions qui pourraient être considérées comme « bonnes » sont celles qui contribuent à atteindre la capacité ciblée (par ex. certains programmes de rachat de permis de pêche). Toutefois, les « bonnes » subventions deviennent « mauvaises » lorsqu'elles sont indûment prolongées.

..... Moyens de production

L'information sur les flottilles fournie par EUROSTAT concerne les bateaux pêchant tant en Méditerranée qu'à l'extérieur. C'est pourquoi, dans le cas de l'Espagne, de la France et du Maroc, il faut tenir compte du fait qu'une partie importante de ces flottes n'opère pas en Méditerranée, qu'une grande partie de la flotte turque opère en mer Noire et que ceci est également valable pour les bateaux égyptiens opérant en mer Rouge.

Nombre de bateaux de pêche

Nombre de bateaux	1995 (1)	2002	2003
Espagne (3)	18 483	14 900	14 579
France (3)	6 586	8 158	8 079
Grèce	18 483	19 473	19 043
Italie	16 352	15 808	15 655
Portugal	12 120	10 337	10 462
Chypre	542		
Malte	1 609		
Slovénie	95		
UE MED	74 270		
Maroc (3)	2 416	18 825 (2)	
Tunisie	14 242		
Algérie	1 750		
MAGHREB	18 408		
Albanie	110		
Turquie		17 319	17 696
Liban	1 000		
Égypte	4 052		
Croatie	6 043		
Palestine			
Israël	456		
Libye	3 561		
Syrie	1 490		

(1) Pays de l'UE : EUROSTAT ; autres : FAO circulaire sur la pêche n° 927.

(2) FAO profils de pays 2001.

(3) Y compris les flottes opérant en dehors des eaux méditerranéennes.

Source : EUROSTAT 2004

Comme il a déjà été dit, les seules données disponibles actualisées chaque année concernent les flottes opérant tant dans les eaux méditerranéennes qu'à l'extérieur. Cependant, on peut estimer le nombre de bateaux de pêche opérant dans l'ensemble de la Méditerranée à environ 100 000 unités dont, dans les pays de l'UE, jusqu'à 80 % sont de petits bateaux de moins de 12 mètres de longueur hors tout utilisant de petits engins. Dans les pays n'appartenant pas à l'UE, le pourcentage de petits bateaux est encore plus grand et dépasse généralement 90 à 95 % de la flotte.

C'est pour cette raison et afin de rendre possible une analyse des flottes de pêche qu'il est recommandé, chaque fois que possible d'examiner les principales caractéristiques des bateaux afin d'avoir une meilleure idée de leur capacité de pêche. Cela étant, l'information disponible sur les caractéristiques des flottes est rare et généralement pas encore disponible. En fait, les seules informations actualisées annuellement disponibles sont les données relatives au tonnage de jauge brute (TJB) et la puissance des moteurs et ne concernent que les flottes des pays de l'Union Européenne.

En ce qui concerne l'emploi, les chiffres, là encore, ne couvrent pas seulement l'activité en Méditerranée mais l'ensemble de l'activité de pêche développée dans chaque pays.





Emploi : nombre de pêcheurs

Pêcheurs	1995	2000 (1)	2001 (1)	2002
Espagne	75 009	46 189	44 676	55 800
France	38 270 (1)	26 016	26 036	13 824 (4)
Grèce	19 840	16 308	37 490	19 879
Italie	45 000	52 184	49 637	48 342 (4)
Portugal		25 021	23 580	20 033
Chypre	1097			1 139
Malte	1707			2 552
Slovénie	102	118		336
UE MED				
Maroc	99 885			
Tunisie	61 258			
Algérie	23 000			
MAGHREB	184 143			
Albanie	720			
Turquie		50 000		
Liban	9 000			
Égypte	36 000 (2)			
Croatie	11 756			
Palestine				
Israël	1 250 (2)			
Libye	4 700 (2)			
Syrie	4 200 (2)			
Total	452 514 (3)			

(1) Examen des pêcheries dans les pays de l'OCDE.

(2) FAO circulaire sur la pêche n° 927.

(3) Y compris les pêcheurs atlantiques de la France, de l'Espagne et du Maroc. D'après les données nationales pour 2001 des pays de l'UE.

(4) Action concertée de l'UE sur les performances économiques d'une sélection de flottes de pêche européenne. Rapport 2003.

Source : EUROSTAT 2004

Selon le rapport 2004 du CIHEAM, l'emploi devrait se situer à l'heure actuelle à approximativement 450 000 pêcheurs dans les pays méditerranéens dont environ 300 000 travaillent dans les pêcheries méditerranéennes, sans compter un nombre significatif de pêcheurs à temps partiel. Ces chiffres n'incluent pas les emplois générés à terre pour les personnes qui travaillent dans les différents secteurs liés à la pêche (commercialisation, industrie de la farine de poisson, administration, recherche et formation, etc.). Pour l'instant, compte tenu de l'insuffisance d'informations disponibles sur ce sujet, il est difficile de tirer d'autres conclusions, si ce n'est de souligner le manque d'informations.

Pour ce qui est des moyens de production, on peut faire observer une fois encore que trois groupes de pays ont pu être identifiés :

- Le premier groupe comprend les pays de l'UE possédant de grandes flottes et une capacité de pêche élevée bien que diminuant comme la France, la Grèce, l'Italie, le Portugal et l'Espagne. À partir de cette année, il faut y ajouter trois nouveaux pays à « petites flottes », à savoir Chypre, la Slovénie et Malte, vu que leurs flottes feront partie de la politique européenne commune de la pêche.

- Le deuxième groupe comprend les pays ayant des flottes d'une taille considérable mais d'une capacité de pêche individuelle moins élevée. Ce groupe inclut les pays du Maghreb (Maroc, Algérie et Tunisie), la Libye, l'Égypte, la Croatie et la Turquie. Ces pays sont en train de développer leurs flottes, en augmentant le nombre de bateaux et en améliorant leurs caractéristiques techniques. Il est

également important de faire remarquer que les équipages sur des bateaux aux caractéristiques similaires sont plus grands dans ces flottes que dans celles des pays de l'UE.

- Le troisième groupe est composé de petits pays ou de pays ne possédant qu'une zone littorale réduite et de petites flottilles en voie de développement, dans certains cas non motorisées voire non pontées: Israël, Liban, Syrie et Albanie. Dans ces pays, le nombre des membres d'équipage par bateau est aussi élevé.

..... Production



La production mondiale totale de la pêche s'élève en moyenne entre 130 et 140 millions de tonnes dont 100 millions de tonnes de pêche marine (86 millions de tonnes pour la pêche de capture et 14 millions de tonnes pour l'aquaculture). Il faut toutefois souligner que la production totale hors Chine n'est que de 89 millions de tonnes. De plus, si l'on considère le niveau régional, il existe un groupe de grandes régions de pêche qui en terme de volume des captures totalise jusqu'à 60 millions de tonnes ; ces régions sont le Pacifique du Nord-Ouest (y compris la Chine), le Pacifique du Sud-Est, l'Atlantique du Nord-Est et le Pacifique central occidental.

La production de la pêche de capture dans les autres régions va de 4,7 millions de tonnes dans l'océan Indien oriental à 2,1 millions de tonnes dans l'Atlantique du Nord-Ouest (les autres régions de ce groupe sont l'Atlantique du centre Est, l'Atlantique du Sud-Ouest, l'Atlantique du Sud-Est, l'océan Indien occidental, le Pacifique du Nord-Est, le Pacifique central oriental et le Pacifique du Sud-Ouest). La production des pêches de capture en Méditerranée avec 1 507 506 tonnes (et un niveau de production totale de 1 891 667 tonnes) n'est pas très éloignée de celle des régions de ce deuxième groupe. Et si nous considérons les activités de pêche en terme de valeur ou du point de vue social plutôt qu'en terme de volume des captures, la relative importance dans le contexte mondial des pêches méditerranéennes devient plus claire.

● Pêches (captures/débarquements : volume et valeur)

L'observation de l'évolution des captures au cours des 30 dernières années a montré une diminution progressive de la part de l'Europe dans les captures en Méditerranée. Les nouvelles données confirment cette tendance, à savoir que les pays industrialisés diminuent leur propre part dans la totalité des débarquements au profit de celles des pays en développement.

Débarquements en tonnes

Pays	Méditerranée			Total 2002
	1995	2001	2002	
Chypre	2 505	2 258	1 918	1 978 (1)
France	28 369	36 906	38 395	700 451
Grèce	133 900	79 312	82 222	88 987
Italie	358 133	279 346	241 254	271 852
Malte	500	567	571	1 004
Portugal	0	84	18	200 037
Slovénie	1 851	1 621	1 459	1 686
Espagne	140 426	133 939	108 487	882 876
UE MED	665 684	534 033	474 324	2 148 871
Algérie	103 536	129 326	130 447	134 325
Maroc	36 220	24 342	24 866	902 881
Tunisie	79 418	91 374	89 072	96 732
MAGHREB	219 174	245 042	244 385	1 133 938
Albanie	1 160	1 906	2 751	3 957
Égypte	42 476	57 803	56 920	425 171
Liban	3 565	3 200	3 273	3 970
Turquie	81 628	54 370	46 262	566 682
Croatie	14 467	17 507	20 206	21 236
Israël	3 362	3 548	3 262	4 880
Libye	32 470	31 060	33 006	33 676
Monaco	3	3	3	3
Palestine	1 229	2 380	2 195	2 378
S. et M.	332	371	411	1 394
Syrie	1 795	1 952	2 493	9 178
AUTRES	53 658	56 821	61 576	72 745
TOTAL	1 067 344	953 175	889 491	4 355 334

(1) 81 071 tonnes en 2001

(2) Fishstat 2004/production de la pêche de capture

Source : FAO-FISHSTAT 2004

Afin de permettre une analyse plus détaillée de la production de la pêche, le tableau A présente les débarquements méditerranéens ventilés par groupes d'espèces et le tableau B ceux concernant les thonidés. Dans ce cas, les débarquements incluent aussi ceux de la mer Noire et de la mer de Marmara. Dans les deux tableaux, nous pouvons voir que les débarquements continuent à légèrement diminuer mais de façon constante.



A - Débarquements en tonnes par groupes d'espèces (thonidés non compris)

Groupes d'espèces	1995	2001	2002
Céphalopodes	62 526	53 849	53 195
Crustacés	45 343	43 253	44 157
Poissons marins démersaux	276 813	213 838	208 271
Poissons diadromes et d'eau douce	2 088	3 300	4 283
Poissons marins n.c.a.	114 447	67 214	64 584
Autres animaux aquatiques	231	784	514
Mollusques (sans céphalopodes)	90 230	96 393	89 443
Poissons marins pélagiques	475 482	474 210	424 708
Autres	82	83	100
TOTAL	1 067 242	952 924	889 255

Source : FAO-FISHSTAT 2004

B - Débarquements des thonidés en tonnes par pays

Thonidés	1995	2001	2002
Albanie	1	32	39
Algérie	2 343	4 302	3 878
Bulgarie	25	49	0
Chine	137	0	0
Croatie	1 437	957	1 005
Chypre	109	251	235
Égypte	1 227	1 850	2 717
France	9 608	6 159	5 887
Grèce	5 610	5 731	4 437
Israël	215	70	50
Italie	17 843	14 972	13 394
Japon	741	188	390
Corée	460	0	0
Liban	500	450	400
Libye	1 540	1 950	4
Malte	670	326	433
Maroc	3 456	3 807	4 495
Palestine	0	120	183
Panama	1 498	0	0
Portugal	446	204	11
S. et M.	45	47	46
Slovénie	0	0	1
Espagne	8 581	5 210	4 918
Syrie	155	370	330
Taiwan	493	197	131
Tunisie	3 513	6 273	6 790
Turquie	13 470	15 920	8 956
Autre n.c.a.	1 350	571	508
Total	75 473	70 006	59 238

Source : FAO-FISHSTAT 2004



Le tableau suivant montre l'information disponible concernant la valeur des débarquements. Il montre la rareté des données économiques disponibles relatives aux pêcheries, un fait qui constitue le principal obstacle à la réalisation d'une estimation correcte des pêcheries.

Valeur des débarquements en million d'euros

million €	1995	2001 (1)	2002
Espagne	1 898		1 959
France	849 (1)	835	880
Grèce	270	163	251
Italie	882	147	946
Portugal	280 (1)	292	906
Chypre	n.d.a.	n.d.a.	n.d.a.
Malte	n.d.a.	n.d.a.	n.d.a.
Slovénie	n.d.a.	n.d.a.	n.d.a.
UE MED	n.d.a.	n.d.a.	n.d.a.
Maroc	n.d.a.	n.d.a.	n.d.a.
Tunisie	n.d.a.	n.d.a.	n.d.a.
Algérie	n.d.a.	n.d.a.	n.d.a.
MAGHREB	n.d.a.	n.d.a.	n.d.a.
Albanie	n.d.a.	n.d.a.	n.d.a.
Turquie	719 (1)	n.d.a.	n.d.a.
Liban	n.d.a.	n.d.a.	n.d.a.
Égypte	n.d.a.	n.d.a.	n.d.a.
Israël	n.d.a.	n.d.a.	n.d.a.
Libye	n.d.a.	n.d.a.	n.d.a.

(1) Examen des pêcheries dans les pays de l'OCDE
n.d.a. : non disponible ailleurs

Source : EUROSTAT 2004

● Production de l'aquaculture

En ce qui concerne la production de l'aquaculture, la production est dominée par six pays : l'Égypte, l'Espagne, la France, l'Italie, la Grèce et la Turquie qui fournissent 96 % de la production totale de la région. Tandis que la production de l'Espagne, de la France et de l'Italie repose essentiellement sur les mollusques (respectivement moules, huîtres et palourdes), il s'agit en Égypte d'une production semi-intensive de poissons d'eau douce (comme le tilapia et la carpe) et d'espèces marines à nageoires (comme le rouget). La Grèce et la Turquie, parmi d'autres pays, mettent l'accent sur la production intensive de poissons à nageoires (daurade, loup et truite).



..... Commerce des poissons et des produits de la pêche

Il faut tout d'abord mentionner que les données utilisées relatives aux importations et exportations portent non seulement sur le commerce des poissons et des produits de la pêche débarqués par les flottes des pays méditerranéens opérant dans et en dehors de la région méditerranéenne, mais aussi sur le commerce des produits débarqués par les flottes non méditerranéennes de pays méditerranéens. Il est également important de ne pas perdre de vue que ces pays commercent non seulement entre eux mais aussi avec le reste du monde. Tout ceci explique pourquoi il est difficile d'évaluer la situation dans la mer Méditerranée, notamment dans le cas de la France, du Maroc, de l'Espagne et du Portugal dont les flottes pêchent aussi dans l'océan Atlantique, dans le cas de la Turquie dont la flotte opère aussi dans la mer Noire et de l'Égypte dont la flotte pêche aussi en mer Rouge. Toutefois, ce type d'analyse permet de donner un aperçu global de la pêche dans chaque pays.

Dans la région considérée, l'Italie, la France, l'Espagne et le Portugal et les pays européens en général sont les principaux importateurs. Ces mêmes pays ainsi que le Maroc



Le Maroc, le principal pays « exportateur », semble montrer une tendance marquée à la baisse de ses exportations associée à une augmentation de ses importations, ce qui reflète une forte hausse de la consommation intérieure de poissons et de produits de la mer.

sont aussi les principaux exportateurs. Toutefois, les exportations sont essentiellement destinées aux pays de l'UE si bien que la valeur des importations des pays de l'UE est compensée par la valeur des produits exportés. Dans cette région considérée dans son ensemble, il ne semble pas y avoir eu des changements structurels significatifs. Néanmoins, certains pays ont connu des changements relatifs importants, avec pour certains une nette augmentation de leur commerce extérieur (importations et exportations). Tel est le cas de l'Algérie et de la Syrie.

Les tableaux suivants montrent une augmentation substantielle des importations et exportations dans les pays de l'UE, 5,1 % dans le cas des importations et 5,42 % dans le cas des exportations. Les pays de l'UE importent et exportent nettement plus de produits de la pêche que ne le font les autres pays: en volume, ils représentent 77,54 % de la totalité des exportations et 89 % de la totalité des importations ; en valeur, les chiffres sont respectivement de 75,5 % et 95,1 %. Malgré cela, le volume des échanges exprimé en tonnes a diminué de 1% dans le cas des exportations et de 3 % dans celui des importations. Ceci peut être expliqué par deux faits importants : premièrement, la raréfaction grandissante des produits marins et l'augmentation des prix qui en a résulté et deuxièmement, le développement par les pays méditerranéens d'une industrie de la pêche basée essentiellement sur l'exploitation des produits de la mer les plus populaires et les plus profitables.

Volumes des exportations et importations et balance commerciale en tonnes

1000 t Pays	Exportation		Importation		Import. - Export.	
	2001	2002	2001	2002	2001	2002
Chypre	790	796	18 314	17 069	17 524	16 273
France	442 998	406 566	1 058 048	1 025 997	615 050	619 431
Grèce	85 725	73 061	196 688	194 309	110 943	121 248
Italie	134 722	127 910	883 836	868 621	749 114	740 711
Malte	2 269	3 150	17 360	14 614	15 091	11 464
Portugal	95 820	103 614	336 122	338 555	240 302	234 941
Slovénie	2 340	2 081	13 630	12 933	11 290	10 852
Espagne	924 102	818 452	1 533 284	1 458 534	609 182	640 082
UE MED	1 688 766	1 535 630	4 057 262	3 930 632	2 368 496	2 395 002
Algérie	1 498	2 415	8 000	11 306	6 502	8 891
Maroc	371 632	354 938	13 230	18 948	-358 402	-335 990
Tunisie	15 051	17 438	17 336	17 810	2 285	372
MAGHREB	388 181	374 791	38 566	48 064	-349 615	-326 727
Albanie	2 052	2 175	5 470	6 918	3 418	4 743
Égypte	1 265	2 574	261 338	176 700	260 073	174 126
Liban	49	107	27 557	19 072	27 508	18 965
Turquie	27 476	39 996	49 812	37 208	22 336	-2 788
Croatie	21 471	22 009	56 118	67 632	34 647	45 623
Israël	1 416	1 299	65 042	60 393	63 626	59 094
Libye	1 586	1 720	4 879	4 034	3 293	2 314
S. et M.	194	89	40 503	39 973	40 309	39 884
Syrie	52	109	10 757	22 827	10 705	22 718
TOTAL	2 132 508	1 980 499	4 617 304	4 413 453	2 484 796	2 432 954

Source : FAO-FISHSTAT 2004

Valeur des exportations et importations et balance commerciale en milliers de Dollars US

Mill. USD	Exportation		Importation		Balance Exportation-Importation	
	2001	2002	2001	2002	2001	2002
Chypre	6 836	5 504	34 720	33 673	-27 884	-28 169
France	1 032 036	1 103 801	3 087 695	3 237 053	-2 055 659	-2 133 252
Grèce	212 085	227 416	312 407	386 471	-100 322	-159 055
Italie	386 657	430 199	2 732 804	2 917 341	-2 346 147	-2 487 142
Malte	13 205	17 320	22 981	21 148	-9 776	-3 828
Portugal	276 167	303 917	937 333	949 424	-661 166	-645 507
Slovénie	5 824	6 049	28 397	31 947	-22 573	-25 898
Espagne	1 859 140	1 903 364	3 733 478	3 867 431	-1 874 338	-1 964 067
UE MED	3 791 950	3 997 570	10 889 815	11 444 488	-7 097 865	-7 446 918
Algérie	4 876	5 816	14 043	9 260	-9 167	-3 444
Maroc	874 389	964 134	9 704	13 407	864 685	950 727
Tunisie	89 028	97 054	18 856	18 637	70 172	78 417
MAGHREB	968 293	1 067 004	42 603	41 304	925 690	1 025 700
Albanie	6 910	8 727	5 246	9 798	1 664	-1 071
Égypte	1 348	2 328	163 100	107 516	-161 752	-105 188
Liban	117	246	55 140	46 102	-55 023	-45 856
Turquie	74 841	118 270	30 676	29 671	44 165	88 599
Croatie	64 138	80 068	65 406	84 666	-1 268	-4 598
Israël	9 486	8 690	146 547	135 218	-137 061	-126 528
Libye	9 057	11 230	9 478	11 021	-421	209
S. et M.	319	169	36 226	37 989	-35 907	-37 820
Syrie	268	138	43 359	85 220	-43 091	-85 082
TOTAL	4 926 727	5 294 440	11 487 596	12 032 993	-6 560 869	-6 738 553

Source : FAO-FISHSTAT 2004

Prix à l'exportation et à l'importation par kg en dollars US par pays

USD/kg	Exportation		Importation	
	2001	2002	2001	2002
Chypre	8,65	6,91	1,90	1,97
France	2,33	2,71	2,92	3,16
Grèce	2,47	3,11	1,59	1,99
Italie	2,87	3,36	3,09	3,36
Malte	5,82	5,50	1,32	1,45
Portugal	2,88	2,93	2,79	2,80
Slovénie	2,49	2,91	2,08	2,47
Espagne	2,01	2,33	2,43	2,65
UE MED	2,25	2,60	2,68	2,91
Algérie	3,26	2,41	1,76	0,82
Maroc	2,35	2,72	0,73	0,71
Tunisie	5,92	5,57	1,09	1,05
MAGHREB	2,49	2,85	1,10	0,86
Albanie	3,37	4,01	0,96	1,42
Égypte	1,07	0,90	0,62	0,61
Liban	2,39	2,30	2,00	2,42
Turquie	2,72	2,96	0,62	0,80
Croatie	2,99	3,64	1,17	1,25
Israël	6,70	6,69	2,25	2,24
Libye	5,71	6,53	1,94	2,73
S. et M.	1,64	1,90	0,89	0,95
Syrie	5,15	1,27	4,03	3,73
TOTAL	2,31	2,67	2,49	2,73





Les informations recueillies montrent également, à quelques exceptions près, que les prix à l'importation semblent être plus élevés que les prix à l'exportation. Ceci est le cas en Espagne et en France et, dans une certaine mesure, aussi en Italie où les prix à l'importation et à l'exportation sont similaires. Ceci est probablement dû à la forte demande de produits chers sur les marchés intérieurs dans ces pays malgré le fait qu'ils soient déjà spécialisés dans la production de ce type de produits. Cependant, dans d'autres pays, comme le Liban et la Syrie, ceci est peut être lié aux problèmes de production.



Quoi qu'il en soit, il est nécessaire d'examiner les balances commerciales (page 12) pour comprendre les tendances profondes du commerce de la pêche en Méditerranée. Ce tableau montre que tous les pays européens (Italie, France, Espagne, Malte, Chypre, Slovénie et Portugal) ont une balance commerciale négative alors que les pays du Maghreb (Maroc, Tunisie) et la Turquie ont une balance commerciale positive.

La demande de produits de la pêche dans les pays européens, tout comme dans d'autres pays du Sud, et la pénurie relative par rapport à la demande associée à

la diminution des débarquements due à la surpêche et à la réduction des flottes font monter les prix. Ce scénario stimule aussi le développement des pêcheries dans les pays du Sud et de l'est où ce secteur représente une réelle source de revenus et d'emplois.

Le fait que les pays du Sud de la Méditerranée ne sont pas trop éloignés des marchés européens où il existe une forte demande représente un avantage pour ces pays par rapport aux autres pays dans le monde puisqu'ils peuvent livrer le poisson rapidement et sans grand problème de conservation. Il faut également tenir compte du fait que le développement de ces industries de la pêche ne nécessite pas d'investissements importants ce qui explique la croissance rapide observée ces dernières années.



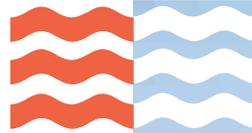
Ce scénario a actuellement un impact positif sur le développement des pêcheries dans les pays du Sud, mais il pourrait bien être remis en question à long terme. Étant donné la limitation des ressources, ce n'est que si la production permet la durabilité que la pêche contribuera de façon positive au développement des pays du Sud, c'est-à-dire au recouvrement des investissements et à la stabilité de l'emploi ainsi qu'à l'approvisionnement des consommateurs de l'UE.

**Source : Les notes d'analyse du CIHEAM N°3
La pêche en Méditerranée**

*Pere Oliver Centro Oceanográfico de Baleares,
Instituto Español de Oceanografía, Palma de Mallorca
(Espagne)*

*Ramon Franquesa Facultad de Ciencias Económicas,
Universidad de Barcelona (Espagne)*

Le développement de l'aquaculture en Méditerranée



Lors de l'analyse de la production totale des pêches dans les pays méditerranéens (capture et aquaculture), les statistiques laissent voir une tendance plus ou moins stable qui résulte de la croissance du secteur aquacole venue compenser une baisse significative de la production des captures. En 2005, la production aquacole représentait environ 26% du volume total de la production, les captures en Méditerranée et dans la Mer Noire comptant pour 23%, le reste venant de captures de pays dans d'autres mers.

Un autre élément intéressant est d'examiner son importance relative par rapport au secteur de la pêche. Ainsi, actuellement, le chiffre d'affaires de la production aquacole s'élève à environ 3 millions €, c'est-à-dire à peu près 30% du poids économique des captures de la pêche (10 millions €).

En ce qui concerne le rôle de l'aquaculture dans le secteur de la pêche, il existe de grandes différences entre les pays méditerranéens. Certes dans les principaux pays méditerranéens de l'UE, l'aquaculture représente environ 27% de la production totale, mais dans certains pays, du Sud comme l'Égypte et Israël, l'aquaculture représente respectivement 60% et 84%.

Alors qu'Israël appuie son développement sur des systèmes de production fortement intensifs, nécessitant des investissements importants, l'Égypte quant à elle recourt à des systèmes semi-intensifs visant à satisfaire la consommation locale. À l'autre extrémité, il y a des pays où l'aquaculture ne joue qu'un rôle très faible, dû en partie à l'importance des pêches de capture ou au manque d'investissements dans l'aquaculture (par exemple en Algérie, au Portugal, au Maroc et en Tunisie).



En ce qui concerne la production aquacole, elle est dominée par certains pays, à savoir l'Égypte, la France, l'Espagne, l'Italie, la Grèce et la Turquie. Mais c'est l'Égypte qui a enregistré la plus forte expansion au cours de ces dernières années. Ces six pays fournissent 95% de la production aquacole totale de la région méditerranéenne.

Alors qu'en Espagne, en France et en Italie, cette production repose essentiellement sur les mollusques (moules, huîtres, palourdes) ; en Égypte, la production repose en revanche sur la production semi intensive de poissons d'eau douce (tilapias et carpes) et de poissons marins (mulets). En Grèce et en Turquie, l'accent y est mis sur la production intensive de poissons (daurades, bars et truites).

Dans les pays européens, le secteur de l'aquaculture, après une rapide croissance au cours de ces dernières

décennies, semble être maintenant plus ou moins stable. Ceci est probablement dû à plusieurs facteurs comme la baisse des prix (phénomène généralement constaté après des périodes de croissance rapide) pour plusieurs espèces de poissons marins comme la daurade et le bar, la rareté de nouveaux sites potentiels de production, les préoccupations d'ordre environnemental, les nouvelles réglementations et enfin parce que les principaux volumes de production ne concernent encore que quelques espèces. En fait, il ne faut pas



s'attendre à un changement à court terme quant à la production et la commercialisation de volumes importants de nouvelles espèces dans ces pays. Finalement, les possibilités d'expansion pourraient venir du développement et de l'application de nouvelles techniques de production (systèmes de recirculation et production en haute mer) qui pourraient aider le secteur à surmonter les problèmes liés à l'environnement et à la raréfaction des espaces.

Dans les pays d'Afrique du nord, l'aquaculture n'a pas répondu aux attentes initiales couramment formulées il y a de cela dix ou vingt ans. L'aquaculture n'y représente qu'un très petit pourcentage de la production totale et dans certains cas, le secteur a même vu des entreprises devoir cesser leur activité.

L'importance de l'aquaculture en Égypte a été soulignée ainsi que sa croissance très rapide au cours des dix dernières années (de 72 000 tonnes en 1995 à 540 000 tonnes en 2005). Avec un secteur aquacole basé sur des techniques de production semi-intensives, l'Égypte est leader au niveau de certaines espèces de poissons comme le tilapia, le mullet et la carpe). La Turquie et Israël développent aussi avec succès leur secteur aquacole basé sur des méthodes de production plus intensives.

Evolution de la production aquacole en Méditerranée (en tonnes)

Pays	1975	1985	1995	2000	2005
Bulgarie	6 388	10 560	46 150	36 540	31 450
Chypre	31	56	452	1 878	2 333
France	164 937	226 903	280 786	266 802	258 480
Grèce	1 520	2 377	32 644	55 418	106 208
Italie	51 088	104 301	214 725	216 525	180 943
Malte			904	1 746	736
Portugal	232	6 402	4 981	7 537	6 485
Roumanie	32 316	42 414	19 830	9 727	7 284
Slovénie			789	1 181	1 536
Espagne	168 312	266 608	223 955	312 171	221 927
Zone UE-Med	424 624	659 621	783 691	916 639	789 077
Algérie		141	369	351	368
Égypte	9	41 846	71 815	340 093	539 748
Libye			100	100	266
Maroc	59	160	2 072	1 889	2 257
Tunisie	2	147	960	1 553	2 665
Afrique du nord	9 061	42 153	74 947	343 635	544 936
Albanie	85	1 208	340	307	1 473
Croatie			4 007	6 674	13 792
Israël	12 441	12 954	16 180	20 098	22 404
Liban	5	300	300	400	803
Syrie	30	2 810	5 857	6 797	8 533
Turquie	770	2 700	21 607	79 031	119 177
Ex-Yougoslavie	16 968	11 086			
Autres pays	30 299	31 058	50 695	117 021	170 726
Total	463 984	732 832	909 333	1 377 295	1 504 739

Source : FAO-FISHSTAT

Les chiffres de la production exprimée en valeur et ventilée en groupes d'espèces confirment la même tendance récente observée au niveau des volumes de production. Ainsi, malgré une augmentation des volumes de production de 9% pour l'ensemble de la région pour la période 2000-2005, la production exprimée en valeur a diminué de 3%. En ce qui concerne les groupes d'espèces, la production de mollusques (bivalves) et de poissons diadromes (truites) a baissé au cours des cinq dernières années. Au contraire, les volumes de production des poissons marins et des poissons d'eau douce ont fortement augmenté mais, exprimée en valeur, la croissance a été négative.



Actuellement, les poissons marins représentent 25% du volume et 43% de la valeur de la production aquacole. Pour ce qui est des mollusques, il convient de souligner que la valeur des secteurs de la palourde, de la moule et de l'huître est plus ou moins similaire malgré des différences au niveau des volumes. Dans le cas des poissons, il faut souligner la haute valeur des secteurs du bar (moronidae) et de la daurade (sparidae) suivis par ceux de la truite (salmonidae), du tilapia (cichlidae), du mulot (mugilidae) et de la carpe (cyprinidae).

Sur la base de ces informations, nous pouvons conclure que le secteur de l'aquaculture risque de devoir faire face à l'avenir à des problèmes de développement et même connaître un ralentissement dans de nombreux pays si le secteur ne parvient pas à engendrer plus de valeur ajoutée. Une solution possible serait l'existence d'une stratégie commerciale commune basée essentiellement sur la croissance de la production. Cette stratégie, accompagnée d'une réduction des coûts de production, pourrait permettre d'avoir des prix très compétitifs mais peut aussi réduire les marges et exclure ainsi du marché de nombreuses petites entreprises. C'est d'ailleurs ce qui a été observé dans le cas du bar et de la daurade.

Valeur (tonnes)						
Espèces	1985	1995	2000	2005	Part en 2005	Croissance 2000-2005
Plantes aquatiques	6	51	3 032	45	0,0%	n.d.
Crustacés	88	273	276	3 549	0,1%	n.d.
Poissons diadromes	75 328	148 180	179 446	156 123	10,4%	-13,0
Poissons d'eau douce	115 757	117 06	295 476	421 321	28,1%	+2,6
Poissons marins	7 425	69 227	255 087	383 784	25,6%	+50,5
Mollusques	523 283	589 862	644 329	540 285	36,0%	-16,1
Total	721 793	904 329	1 374 338	1 501 513	100,00%	9,3

Valeur (en milliers €)						
Espèces	1985	1995	2000	2005	Part en 2005	Croissance 2000-2005
Plantes aquatiques	1	1 453	10 504	13	0,0%	n.d.
Crustacés	654	3 393	3 076	31 627	1,06%	n.d.
Poissons diadromes	317 271	329 998	432 121	395 354	13,26%	-8,5
Poissons d'eau douce	273 932	187 451	593 524	472 358	15,84%	-20,4
Poissons marins	32 576	367 817	1 304 920	1 287 237	43,18%	-1,4
Mollusques	575 146	643 769	734 552	794 748	26,66%	+8,2
Total	1 199 578	1 533 879	3 079 096	2 981 338	100,0%	-3,2

Source : FAO-FISHSTAT

Source : La Lettre de
veille du CIHEAM
Hiver 2008

Bernardo Basurco
Administrateur Département
Pêche et Aquaculture
IAM Zaragoza
(CIHEAM-IAMZ)

Ramon Franquesa
Université de Barcelone,
Faculté des sciences
économiques

Les recommandations des Ministres de l'Agriculture et de la Pêche des Etats membres du **CIHEAM***



Il est urgent de renforcer la coopération régionale pour aider à une gestion durable des ressources halieutiques et hydriques dans le Bassin méditerranéen.

Telle est l'idée principale qui se dégage des recommandations adoptées par les Ministres de l'agriculture et de la pêche des Etats membres du CIHEAM, à l'issue de leur 7ème réunion tenue à Saragosse le 4 février 2008, à l'invitation des autorités espagnoles.

S'agissant des menaces qui pèsent de plus en plus sur les ressources halieutiques, les Ministres relèvent notamment « *la surexploitation des stocks, la pollution, l'invasion d'espèces extérieures et la dégradation du milieu marin* ».

Pour y faire face de manière efficace, ils proposent de privilégier, dans le cadre d'une coopération fondée sur le principe de solidarité, plusieurs actions dont celles qui consistent à :

- Fonder les politiques de pêche sur l'analyse de données objectives et fiables ;
- Renforcer la production et l'échange des connaissances « en matière d'évaluation des stocks et des mesures de protection » ;
- Harmoniser davantage les réglementations relatives à la pêche, en y intégrant les écosystèmes et le principe de précaution.

Les Ministres estiment qu'il est nécessaire de veiller à une meilleure interaction entre le milieu marin et le développement d'une aquaculture de qualité. Les pays membres à la fois du CIHEAM et de l'Union européenne invitent les gouvernements à « prendre en compte la zone méditerranéenne dans le 7ème programme cadre de recherche et de développement (PCRD) concernant les ressources marines ».

M. Joe Borg, Commissaire européen chargé de la pêche et des affaires maritimes, a d'ailleurs indiqué lors de son intervention devant les participants, qu'une conférence sur la nouvelle politique maritime intégrée de l'Union européenne et la Méditerranée serait organisée au mois de juin 2008. L'initiative à laquelle prendra part l'ensemble des

pays méditerranéens, a-t-il précisé, à été prise conjointement par la Commission européenne et la Slovaquie, qui assure actuellement la présidence de l'Union.

Pour ce qui relève de la gestion des ressources en eau, de plus en plus rare et menacée entre autres par l'utilisation inadéquate dans le domaine de l'irrigation et par les changements climatiques, les Ministres appellent à une introduction de ces éléments contraignants dans les politiques publiques prônées en la matière. A ce titre, ils incitent les pays méditerranéens à introduire davantage de politiques axées sur le contrôle de la demande hydrique et sur la modernisation des infrastructures.

Les Ministres recommandent par ailleurs au CIHEAM, réputé pour son expertise dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et le développement rural durable, d'aider les pays méditerranéens, à travers la formation et la recherche coopérative, dans le processus « d'évaluation des technologies et des politiques de gestion de l'eau et des zones irriguées les plus appropriées à chaque contexte ».

Les problèmes liés aux produits agricoles de base, en particulier les céréales, et la sécurité sanitaire des aliments ont été débattus lors de la réunion et ont fait l'objet de deux recommandations :

- Consacrer la 8ème réunion des Ministres de l'Agriculture des pays membres du CIHEAM, qui se tiendra en 2009 en Turquie, au dossier du marché stratégique des céréales
- Appuyer la demande espagnole auprès de l'UNESCO pour inscrire le régime alimentaire méditerranéen au patrimoine culturel immatériel de l'Humanité.

* Le CIHEAM est une organisation intergouvernementale qui réunit aujourd'hui treize Etats membres du bassin méditerranéen (Albanie, Algérie, Egypte, Espagne, France, Grèce, Italie, Liban, Malte, Maroc, Portugal, Tunisie et Turquie)

Mediterra 2008, au cœur des enjeux méditerranéens



Dernier rapport annuel de CIHEAM

MEDITERRA 2008
Collection Annuaire, 376 pages
Version française : 32 €
ISBN 978-2-7244-1044-2
Version anglaise : 35 €
ISBN 978-2-7244-1045-9

En librairie dès avril 2008
et sur le site
www.pressesdesciencespo.fr

Mediterra propose

- Un dossier prospectif sur les futurs agricoles et alimentaires en Méditerranée à l'horizon 2020, organisé en trois grandes parties : un diagnostic de la situation agricole et agro-alimentaire, cinq chantiers prioritaires, et quatre scénarios possibles pour l'agriculture méditerranéenne.
- Des informations synthétiques sous forme de cartes, de tableaux et de graphiques pour mieux comprendre et comparer les données (démographie, urbanisation, agriculture...).

- Des clés de lecture à destination des acteurs et des décideurs du monde méditerranéen.

- Une nouvelle approche pluridisciplinaire qui révèle le caractère multidimensionnel de l'agriculture : santé publique, environnement, nutrition, aménagement du territoire, pratiques sociales et culturelles, rôle et stratégies des acteurs économiques...

www.ciheam.org

www.pressesdesciencespo.fr

Le Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes (CIHEAM) a été créé, à l'initiative conjointe de l'OCDE et du Conseil de l'Europe, le 21 mai 1962. C'est une organisation intergouvernementale qui réunit aujourd'hui treize Etats membres du bassin méditerranéen (Albanie, Algérie, Egypte, Espagne, France, Grèce, Italie, Liban, Malte, Maroc, Portugal, Tunisie et Turquie).

Le CIHEAM se structure autour d'un Secrétariat général situé à Paris et de quatre Instituts Agronomiques Méditerranéens (IAM), localisés à Bari (Italie), Chania (Grèce), Montpellier (France) et Saragosse (Espagne).

Avec au cœur de son action trois missions fondamentales (formation, recherche, coopération), le CIHEAM s'est progressivement imposé comme une référence dans ses domaines d'activité : l'agriculture, l'alimentation et le développement rural durable en Méditerranée.

Président
Abdelaziz Mougou

Secrétaire Général
Bertrand Hervieu

►► www.ciheam.org

Secrétariat Général

11 rue Newton, 75116 Paris, France
Tél. : +33 (0)1 53 23 91 00
Fax : +33 (0)1 53 23 91 01
secretariat@ciheam.org

IAM Bari (ITALIE)

Directeur : *Cosimo Lacirignola*
Via Ceglie 9, 70010 Valenzano, Bari, Italie
Tél. : +39 (080) 4606 111
Fax : +39 (080) 4606 206
iamdir@iamb.it
www.iamb.it

IAM Chania (GRÈCE)

Directeur : *Alkinoos Nikolaidis*
P.O. Box 85, 73100 Chania, Crète, Grèce
Tél. : +30 28210 35000
Fax : +30 28210 35002
alkinoos@maich.gr
www.maich.gr/

IAM Montpellier (FRANCE)

Directeur : *Vincent Dollé*
3191, route de Mende, 34093 Montpellier, France
Tél. : +33 (04) 67 04 60 00
Fax : +33 (04) 67 54 25 27
sciuto@iamm.fr
www.iamm.fr

IAM Zaragoza (ESPAGNE)

Directeur : *Luis Esteruelas*
Apartado 202, 50080 Zaragoza, Espagne
Tél. : +34 (976) 71 60 00
Fax : +34 (976) 71 60 01
iamz@iamz.ciheam.org
www.iamz.ciheam.org/

Interview de M. Christian Decugis

Patron-pêcheur & premier prud'homme de St Raphaël



Agroligne : *Bonjour M. DECUGIS, pouvez-vous nous présenter la Prud'homie de pêche de Saint-Raphaël : son fonctionnement et son intérêt en méditerranée ?*

M. Christian Decugis : Bonjour je me présente Christian Decugis, patron pêcheur à St Raphaël depuis 28 ans, j'ai pratiqué différents métiers : filets, palangres, lignes, casiers. Je suis premier prud'homme depuis 7 ans.

Concernant les prud'homies, un peu d'histoire, elles existent en méditerranée depuis le 20ème siècle et celle de St Raphaël a été créée en 1911 sur le modèle de la prud'homie de Marseille. Issue des communautés de métiers du Moyen Age, cette vénérable institution a traversé les siècles, c'est une organisation professionnelle patronale et consulaire dotée d'un fonctionnement associatif. Les statuts des

prud'homies sont régis par le décret d'état du 19 novembre 1859. La Prud'homie exerce une activité réglementaire juridictionnel, disciplinaire, de gestion et de représentation liée à l'exercice de la pêche professionnelle dans les eaux dépendants de sa juridiction. Le bureau de la prud'homie de St Raphaël se compose de trois prud'hommes. Il y a 30 pêcheurs qui travaillent sur une zone de 50 kilomètres de côtes jusqu'à la limite des eaux territoriales françaises.

L'intérêt des prud'homies est la réaction très rapide à tout problème de pêche et de gestion de la ressource se présentant car les décisions sont prises à la majorité des pêcheurs et applicables immédiatement. A titre d'exemple la prud'homie de St Raphaël, suivant un principe de précaution a créée la plus grande réserve de pêche intégrale de France Continentale.

Agroligne : En quoi la prud'homie se distingue-t-elle des autres pêcheries de l'Union Européenne. Ce modèle serait-il applicable aux pays de l'Afrique du Nord ?

M. Christian Decugis : La situation de la prud'homie est différente de celle qui caractérise les pêcheries de l'UE :

- Loin d'être pléthorique la communauté est de taille modeste.
- L'activité de pêche n'est pas confrontée à un vide réglementaire comme cela est le cas dans certains pays, au contraire les dispositifs réglementaires sont nombreux et se succèdent depuis longtemps.
- La pression exercée par la pêche professionnelle composée uniquement de petits métiers est raisonnable et adaptée aux capacités du territoire maritime.
- L'expérience de gestion prud'homale expérimentée depuis plusieurs siècles a fait ses preuves dans le temps, elle est reconnue comme étant actuellement « la forme d'organisation de la pêche la plus élaborée du bassin méditerranéen » (Etude F.Eral : rapport de la visite scientifique réalisée à Rome du 15 juillet 2000 au 15 janvier 2001 pour la FAO).
- L'état relativement bon de la faune, de la flore atteste de l'efficacité de cette gestion et ce malgré la pression conjointe et croissante des activités nautiques et de la pêche de loisir.

Et pour répondre, à votre seconde question, il me semble en effet possible d'installer un tel mode de gestion dans les autres pays de la Méditerranée et notamment dans les pays de l'Afrique du Nord.

Agroligne : L'alliance produits de la mer vient d'éditer le 1er guide des espèces* à l'usage des professionnels. Quel est la vocation et l'intérêt d'un tel guide pour les pêcheurs ?

M. Christian Decugis : Je pense que la vocation première de ce guide est surtout à l'attention de l'aval de la filière : c'est à dire les grossistes, restaurateurs, poissonniers, mareyeurs. Ce sont eux qui ont la possibilité de choisir d'acheter tel ou tel poisson ou produit.

Agroligne : Pensez-vous qu'une telle initiative permettra de sensibiliser les professionnels de la pêche, à la préservation d'espèces menacées en méditerranée ?

M. Christian Decugis : Je l'espère mais comme je l'ai déjà dit, il est surtout destiné aux acheteurs. Il est certain que si certains poissons sont « boycottés », les pêcheurs n'iront pas les pêcher. Personnellement je pense que c'est le consommateur qui a le pouvoir de décider de l'avenir des océans et de ses

ressources mais il n'y est pas encore pas préparé il n'a peut être pas pris conscience de son pouvoir.

***Premier guide des espèces destiné aux professionnels pour un marché des produits de la mer durables**



Les trois quarts des espèces marines de la planète sont déjà surexploités ou exploités à un niveau maximum. La grande fragilité des ressources marines n'est aujourd'hui plus à démontrer. Si l'aquaculture se développe, ce secteur ne représente pas la solution idéale. Comment dans ce contexte répondre de manière responsable aux besoins croissants des populations en produits de la mer et en protéines aquatiques de qualité ? C'est à ce type de question que tente de répondre « Le Guide des espèces à l'usage des professionnels » édité par l'Alliance Produits de la mer. Un guide pratique de 160 pages présenté en avant-première au salon Seafood de Bruxelles.

Un outil pratique au service de la filière

« Nous avons souhaité répondre aux interrogations des acheteurs professionnels de produits aquatiques, afin de stimuler leur intérêt vis-à-vis des enjeux environnementaux et de les orienter vers les produits les plus durables, les moins fragilisés » explique Elisabeth Vallet, Responsable de l'Alliance Produits de la mer en Europe. « Ce guide présente, à partir des données scientifiques disponibles, les principales espèces consommées en France, en Belgique et en Suisse, sous l'angle de la durabilité. Plus qu'une approche espèce par espèce, cet ouvrage détaille l'état des différents stocks d'une même espèce, ainsi que les impacts des techniques de production. Il s'adresse aux distributeurs, restaurateurs, grossistes, mareyeurs, poissonniers... à tous ceux qui participent à la chaîne de distribution des produits de pêche et d'aquaculture et qui veulent contribuer à la préservation des ressources et, plus largement, assurer la pérennité de la filière ».

►►► L'Alliance Produits de la mer met le guide à la disposition des professionnels, moyennant une simple participation aux frais d'envoi.

Merci d'adresser votre demande à :
guidealliance@seafoodchoices.org

ou par courrier à :
l'Alliance Produits de la mer
19, rue Martel – 75010 Paris

Produits Agricoles : une montée en flèche des prix

Source : FAO - Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Les prix des produits agricoles ont fortement augmenté en 2006 et, dans certains cas, ils se sont élevés à un rythme encore plus rapide en 2007. L'objet de ce dossier sera donc de vous présenter les facteurs sous-jacents responsables de l'actuelle hausse précipitée des prix et de clarifier certaines incertitudes et difficultés qui se posent lors de la détermination de l'orientation future des prix.



.....Des prix élevés et instables

L'indice des prix des aliments de la FAO a augmenté en 2006 de 9 pour cent par rapport à l'année précédente. En septembre 2007, il s'établissait à 172 points, représentant une avancée d'une année sur l'autre d'environ 37 pour cent en valeur. La poussée des prix a été impulsée principalement par les produits laitiers et les céréales, bien que les prix des autres produits, à l'exception du sucre, ont aussi significativement augmenté.

Les circonstances de prix élevés, comme celles de faibles prix, ne sont pas des événements rares sur les marchés agricoles bien que, souvent, les prix élevés tendent à ne pas durer par rapport aux prix faibles qui persistent sur de plus longues périodes. Ce qui distingue la situation actuelle des marchés agricoles, c'est plutôt la concomitance de la hausse des prix mondiaux, non de quelques-uns mais de presque tous les principaux produits alimentaires et fourragers. Comme cela a été évident au cours de ces derniers mois, les cours internationaux élevés des cultures vivrières, telles que les céréales, continuent à se répercuter à travers la chaîne de valeur/production alimentaire, contribuant à une hausse des prix de détail de certains aliments fondamentaux, tels que le pain ou les pâtes, la viande ou le lait. Le monde a rarement vécu une situation si répandue et communément partagée d'inquiétude quant à l'inflation des prix des aliments, une crainte qui alimente

les débats sur la future orientation des prix des produits agricoles tant dans les pays importateurs qu'exportateurs, riches ou pauvres qu'ils soient.

La montée en flèche des prix a été accompagnée par une instabilité des prix beaucoup plus forte que par le passé, en particulier dans les secteurs des céréales et des graines oléagineuses. Une volatilité accrue souligne la prédominance d'une majeure incertitude sur le marché. Une contraction des approvisionnements sur le marché d'un





En septembre, le blé a été échangé à des prix record, supérieurs de 50 à 80 % à ceux de l'an dernier.



quelconque produit de base engendre souvent une instabilité des prix sur ce marché. Cependant, la situation actuelle diffère des précédentes en ce que l'instabilité des prix dure plus longtemps, caractéristique qui est autant le résultat d'une contraction des approvisionnements que le reflet de liaisons toujours plus solides entre les marchés des produits agricoles et les autres marchés.

Parmi les céréales essentielles, le protagoniste principal de cette campagne est le blé, dont les approvisionnements ont été entravés par des déficits de production en Australie, un exportateur important, et par de faibles stocks mondiaux, tandis que la demande, non seulement en aliments mais aussi en fourrage était forte. En septembre, le blé a été échangé à des prix record, supérieurs de 50 à 80 % à ceux de l'an dernier. Les prix du maïs ont augmenté progressivement, depuis le milieu de l'an dernier jusqu'en février 2007, lorsqu'ils ont atteint leur pic décennal, mais ont considérablement diminué depuis. Des difficultés d'approvisionnements face à une forte demande en biocombustibles ont déclenché la hausse initiale des prix du maïs. Cependant, en réponse à une expansion massive des plantations et à une récolte record attendue pour cette année, les prix ont commencé à descendre, même si en septembre ils étaient encore 30 % supérieurs à ceux de l'an dernier. Récemment, les prix de l'orge, autre céréale importante, sont également montés en flèche. Des difficultés d'approvisionnement en Australie et en Ukraine, une disponibilité plus restreinte de maïs et d'autres céréales fourragères, associées à une forte demande d'importations, ont contribué à faire doubler les prix de l'orge fourragère comme de l'orge de brasserie ces dernières semaines.

L'exiguïté du secteur céréalier a également affecté le complexe oléagineux, qui a connu une poussée des prix d'une

année sur l'autre de 40 % au moins, selon les cultures et les produits. La hausse des marchés du maïs durant la deuxième moitié de la campagne précédente a contribué à maintenir les prix des graines oléagineuses à des niveaux élevés, à mesure que les plantations de maïs se développaient au détriment des plantations de graines oléagineuses. Du fait de la réduction, prévue pour 2007, des approvisionnements mondiaux et des réserves à des niveaux historiquement bas, face à une demande croissante en aliments et biocombustibles, et à une demande exceptionnelle en fourrage, les marchés des graines oléagineuses ont connu d'ultérieures augmentations de prix lors des premiers mois de la nouvelle campagne.





“
*...ce sont les produits laitiers
 qui ont enregistré les gains les plus
 importants par rapport à l'an dernier...*



Parmi tous les produits agricoles, ce sont les produits laitiers qui ont enregistré les gains les plus importants par rapport à l'an dernier, de 80 % à plus de 200 %. La hausse des coûts des aliments pour animaux, des approvisionnements en produits laitiers restreints suite à l'épuisement des réserves dans l'UE et à la sécheresse en Australie, la suspension des exportations de la part de certains pays associée à l'imposition de taxes par d'autres, et une demande énergétique d'importations, sont les principaux facteurs responsables du soutien des prix des produits laitiers à des niveaux jamais atteints.

Les prix élevés du fourrage ont aussi relevé les coûts de production animale et engendré une hausse des prix du bétail, la plus forte augmentation enregistrée pour la volaille, de 10 % au moins. En outre, la croissance de la consommation et les réductions progressives des restrictions commerciales contribuent à la hausse des prix de la viande et de la volaille durant cette campagne.

..... **Au-delà des facteurs habituels de l'offre et de la demande**

La tendance à la hausse des prix internationaux de la plupart des produits agricoles qui persiste depuis l'an dernier est seulement en partie le reflet de la contraction de leurs propres approvisionnements. Les marchés mondiaux sont de plus en plus entrelacés. Récemment, des liaisons et des répercussions d'un marché sur l'autre se sont donc fortement accrues, non seulement entre produits agricoles, mais au sein de tous les produits et entre les produits et le secteur financier.

Des politiques axées sur les marchés rendent progressivement les marchés agricoles plus transparents et, ce faisant, élargissent les opportunités financières pour une diversification accrue du portefeuille et une réduction des risques. C'est une évolution qui a lieu au moment même où les marchés financiers partout dans le monde connaissent la croissance la plus rapide, impulsée par d'abondantes liquidités mondiales. Cette abondance de liquidités reflète des résultats économiques positifs dans le monde entier, notamment au sein des économies émergentes, de faibles taux d'intérêt et des prix du pétrole élevés. Ces développements ont ouvert la voie à des quantités massives de liquidités prêtes à être investies (par des courtiers, dans des fonds, etc.) dans des marchés opérant avec des instruments financiers liés au fonctionnement des marchés des produits agricoles (par exemple, marchés des





“ *La hausse des prix du pétrole a contribué à accroître les prix de la plupart des cultures agricoles...* ”

instruments à terme et des options). Les marchés financiers soutenus stimulent la répartition de l'actif et attirent l'attention des spéculateurs sur de tels marchés, représentant un moyen de diversifier les risques et d'obtenir des rendements supérieurs. Une telle entrée de liquidités sera susceptible d'influer sur les marchés au comptant sous-jacents, au point d'orienter les décisions des agriculteurs, des commerçants et des transformateurs de produits agricoles. Cependant, il semble plus probable que les spéculateurs contribuent davantage à accroître l'instabilité des prix au comptant plutôt que leur niveau.

La hausse des prix du pétrole a contribué à accroître les prix de la plupart des cultures agricoles, d'une part, en augmentant le coût des facteurs et, de l'autre, en stimulant la demande en cultures agricoles utilisées en tant que matières premières dans la production de sources d'énergie alternatives (par exemple, les biocarburants). Les politiques nationales destinées à réduire les émissions de gaz à effet de serre sont en retard sur la croissance rapide de l'industrie des biocarburants. Cependant, la hausse des prix des combustibles fossiles et les tentatives de réduire la dépendance à l'égard du pétrole importé ont fourni à de nombreux pays une motivation supplémentaire d'opter pour des niveaux de production des cultures encore plus prometteurs. La combinaison des prix du pétrole élevés avec le désir de tenir compte des questions environnementales est actuellement le motif de la rapide expansion du secteur des biocarburants: la demande en matières premières sera probablement stimulée, en particulier en ce qui concerne le sucre, le maïs, le colza, le soja, l'huile de palme et autres oléagineux ainsi que le blé pendant

de nombreuses années à venir. Toutefois, cela dépendra pour beaucoup des indicateurs de base de l'offre et de la demande propres au marché des biocarburants.

Les taux de fret sont devenus un facteur des marchés agricoles plus important qu'auparavant. L'augmentation des coûts du combustible, une capacité d'expédition étendue, des ports encombrés et des routes commerciales plus longues ont fait monter les coûts d'expédition. Le Baltic Exchange Dry Index, une mesure des coûts d'expédition pour un groupe de produits, tels que les céréales et les graines oléagineuses, a récemment dépassé la cote de 10 000 pour la première fois, avec des taux de fret de 80 % supérieurs à l'an dernier.

Ces niveaux record de fret ont, non seulement, augmenté le coût du transport, mais ils ont aussi des répercussions significatives dans la géographie des échanges, étant donné que de nombreux pays choisissent d'importer leurs achats de sources plus proches pour économiser sur les coûts de transport. Dans de nombreuses circonstances, ce développement a également suscité une réduction perceptible du niveau d'intégration du marché mondial, avec des prix au niveau régional ou local, analogues aux prix mondiaux.

Les fluctuations des taux de change jouent un rôle critique sur tous les marchés, et les marchés agricoles n'y échappent pas. Cependant, les cours des monnaies ont rarement été aussi importants dans l'élaboration des prix de produits agricoles qu'au cours de ces derniers mois. Le déclin progressif du dollar des États-Unis par rapport à la majorité des monnaies depuis 2005, a rendu les importations en

“
**Les rôles des
 agriculteurs dans
 ce monde de plus
 en plus peuplés n’a
 jamais été aussi
 important.**

provenance des États-Unis moins coûteuses, stimulant ainsi la demande de produits américains exportés. Étant donné que les prix de la plupart des produits sont aussi principalement exprimés en dollar EU, cet affaiblissement du dollar a contribué à faire monter les prix des exportations américaines, exagérant la solidité de l'ensemble des prix, surtout celle du blé au cours de ces derniers mois.

Manifestement, les augmentations des prix des produits libellés en dollars EU affectent les acheteurs internationaux (importateurs) dans une mesure différente, selon l'évolution de la valeur de leur propre monnaies vis-à-vis du dollar EU. Le fait que le dollar se soit fortement déprécié par rapport à toutes les principales monnaies diminue l'impact réel de la montée des prix internationaux, une des raisons essentielles du dynamisme de la demande mondiale d'importations qui, malgré les prix élevés, présente peu de signes de recul ou de pondération.

.....**Et ensuite ?**

Le principal facteur agissant sur l'incertitude des marchés agricoles est la façon dont les liaisons avec les autres marchés, y compris ceux des autres produits agricoles, influenceront sur l'orientation et la magnitude des variations des prix durant les mois à venir et pendant la prochaine campagne. Cette instabilité des prix, surtout dans le cas des cultures agricoles, représentera un obstacle majeur lorsque les agriculteurs du monde entier devront prendre des décisions.

Cela n'est nulle part plus évident que dans le débat actuel concernant les plantations de blé pour la prochaine campagne. Pour la plupart des agriculteurs, les prix du blé actuellement élevés sont une seule des raisons de planter davantage de blé. L'autre est guidée par l'anticipation générale selon laquelle, même si les prix du blé devaient chuter de leurs niveaux actuellement élevés, la baisse attendue serait inférieure à celle des autres cultures concurrentes. En d'autres termes, les agriculteurs seraient plus riches s'ils consacraient plus de terres au blé en raison de sa forte rentabilité relative par rapport à celle des autres cultures. En fait, toutes les indications tendent vers davantage de blé planté dans le monde entier pour être récolté l'année prochaine. La décision récente de l'UE de libérer des terres de ses programmes de gel des terres, et celle d'autres importants pays producteurs, tels que l'Inde, d'encourager les agriculteurs à planter davantage de blé en augmentant les prix d'achat officiels du blé, sont aussi susceptibles d'ouvrir la voie à une reprise nécessaire de la production mondiale en 2008. Tout ce qui précède, bien entendu, présume des conditions climatiques normales, en dépit du fait que le climat est impossible à prévoir. La sécheresse prolongée en Australie, surtout cette année et la précédente, affectant un pays exportateur de première importance, peut être considéré comme un cas particulier. Déjà, une forte expansion de la production de blé, en supposant une croissance normale de la consommation, devrait contribuer à abattre les prix du blé.



Cela nous amène à une question essentielle : si davantage de blé est planté, qu'en sera-t-il des prix des autres cultures ? La réponse peut être partiellement obtenue en observant l'expérience du maïs lors de la précédente campagne : dès que les prix du maïs ont commencé à monter, les plantations se sont développées partout dans le monde, augmentant de 19 % aux États-Unis seulement. Davantage de plantations et des conditions climatiques favorables ont amené la production de maïs à un niveau record cette année et cette abondance a commencé à tirer les prix vers le bas, lesquels sont actuellement bien en deçà de leurs plafonds précédents, mais encore supérieurs aux niveaux de l'an dernier. Considérant la capacité limitée d'expansion de la frontière agricole, l'accroissement des plantations de maïs s'est fait aux dépens de superficies consacrées à d'autres cultures, dont la production a pâti en conséquence. Le soja et, dans une certaine mesure, le blé et le coton sont des exemples appropriés. Il est clair qu'en déplaçant l'utilisation des terres d'une culture vers une autre, les prix des cultures ayant des plantations réduites pourraient augmenter.

Ces tendances ont toujours existé et le passage d'une culture à une autre pour maximiser les rendements n'a rien de nouveau. La plupart des pays produisent une multitude de cultures dont les périodes de plantation ainsi que les superficies sont parfois similaires, ce qui facilite la substitution. Cependant, ce qui différencie les événements récents par rapport passé est le fait que les inventaires sont maintenus à des niveaux faibles (presque en réserve), ce qui rend les prix particulièrement sensibles à tout changement inattendu. En d'autres termes, il se peut que les marchés agricoles, et les cultures vivrières en particulier, traversent une période au cours de laquelle les stocks, surtout ceux des principaux pays exportateurs, ne joueraient plus leur rôle traditionnel d'amortisseur contre les fluctuations soudaines de la production et de la demande. Ce changement est apparu suite à la réduction des interventions des gouvernements associée à une politique générale davantage axée sur la libéralisation des marchés des produits agricoles.

Et la **crise alimentaire** gagne déjà les pays pauvres...

Les céréales tels que le blé, le riz et le maïs constituent l'alimentation de base de l'humanité. Leurs prix ont presque doublé en un an, entraînant une hausse mondiale des cours des produits alimentaires. Ce qui apparaît comme étant la première crise alimentaire mondialisée soulève des questions simples appelant des réponses concrètes.



Que se passe-t-il concrètement ?

Les cours de la plupart des matières premières agricoles ont brusquement flambé sur les marchés mondiaux à partir de 2006 à un rythme qui s'est accéléré en 2007 et 2008. Le prix du blé a doublé en moins d'un an, tandis que le maïs et le soja s'échangent à des cours largement supérieurs aux prix moyens constatés pendant la décennie précédente. Et les prix du riz et du café, en hausse continue depuis dix ans, continuent de battre des records.

Pourquoi la crise alimentaire éclate-t-elle maintenant ?

Un rapport de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) de février 2008 explique que la crise est liée à un changement structurel des marchés agricoles : pendant une trentaine d'années, les prix des denrées alimentaires de base sont restés relativement stables, ni trop élevés, ni trop bas, et la tendance globale a été à la baisse. Depuis 2000, on assiste à la fin de cet «âge d'or», les prix opèrent un réajustement par rapport à la valeur réelle des produits agricoles. Les experts craignent qu'une nouvelle ère débute, celle de prix plus volatiles, dans un contexte haussier.

Quelles sont les causes de la crise ?

La première raison est démographique. La population mondiale ne cesse de croître, elle dépassera neuf milliards d'individus en 2050, soit autant de bouches à nourrir

sur une planète dont les ressources ne sont pas infinies et alors que les habitudes alimentaires évoluent : l'émergence de nouvelles classes moyennes nombreuses dans les pays émergents, tels que la Chine ou l'Inde, a notamment pour conséquence une augmentation de la consommation de viande et de produits agro-alimentaires manufacturés.

La FAO relève également une légère baisse de la production céréalière mondiale. Après avoir atteint un pic en 2004, celle-ci a baissé respectivement de 1 % et 2 % en 2005 et 2006. La production des huit principaux pays exportateurs de céréales, qui assurent près de la moitié du volume mondial, a chuté de 4 % et 7 % sur la même période.

Et la lutte contre le réchauffement climatique a paradoxalement accentué ces problématiques. En consacrant une part croissante de la production agricole, et donc des terres, à la fabrication d'agrocarburants, les Etats ont contribué à maintenir la pression sur les prix. Aussi, l'OCDE estime que les agrocarburants sont l'un des principaux facteurs d'une potentielle hausse de 20 % à 50 % des prix agricoles d'ici à 2016.

Qui perd, qui gagne ?

Les premiers à pâtir de la crise sont évidemment les plus démunis vivant dans les pays en voie de développement. Ces populations, dont les faibles revenus n'augmentent

pas, achètent de plus en plus cher des produits alimentaires importés. Et les émeutes de la faim de Haïti à l'Indonésie laissent craindre une instabilité politique croissante qui ne peut qu'aggraver la situation.

Les « gagnants » sont surtout les agriculteurs des pays céréaliers riches ou émergents comme les États-Unis, le Brésil, l'Argentine, le Canada et l'Australie qui bénéficient de la hausse des prix et de l'attrait pour les agrocarburants.

Quelles solutions ?

“ ...la Banque mondiale a indiqué qu'elle doublerait son soutien à l'agriculture africaine...”



Beaucoup de pays riches subventionnent leur production agricole, la Banque mondiale leur a lancé un appel pour une « nouvelle donne alimentaire mondiale » et la redirection des aides vers les plus pauvres. Et le Programme alimentaire mondial (PAM) a besoin de 500 millions de dollars (315 millions d'euros) supplémentaires pour maintenir l'aide alimentaire d'urgence.

Sur un plus long terme, les agences d'aide internationale alertent la communauté internationale sur la nécessité de soutenir les productions vivrières des pays en voie de développement. Jusqu'à présent, seule une part marginale de l'aide internationale parvenait jusqu'aux agriculteurs. Mais la Banque mondiale a indiqué qu'elle doublerait son soutien à l'agriculture africaine, le portant à 800 millions de dollars (505 millions d'euros).

Enfin, le prochain cycle de négociations commerciales de Doha sera centré sur la crise alimentaire. Les ONG,

comme Oxfam, réclament une protection pour les petits fermiers dans les pays en voie de développement face aux pays riches qui ne souhaitent pas, jusqu'à présent, remettre en question leurs politiques agricoles protectionnistes.

Source : Le monde



..... Arbor Technologies

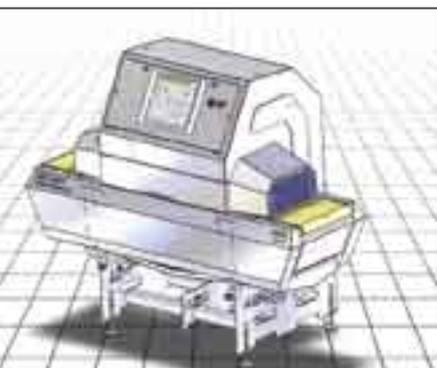
une solution innovante pour l'automatisation du tri de poisson

Agroligne : Bonjour M. NIGNON, pouvez-vous nous présenter votre société Arbor technologies ?

M. NIGNON : ARBOR a été créée en 1991. Nous sommes Concepteur, Constructeur et Installateur d'équipements de process pour les IAA, dans les secteurs : produits de la mer, volaille, viande et légumes. Nous sommes associés au Groupe Islandais Marel depuis 2000.

Nous employons 30 personnes, pour un chiffre d'affaire annuel de 5 M€ (95% Marché Français, couverture Nationale). 5% de notre chiffre d'affaire est consacré à la recherche et au développement. Et nous avons été plusieurs fois lauréats et nominés au CFIA de Rennes.

Agroligne : Vous venez d'ailleurs de recevoir un trophée de l'innovation au CFIA 2008 pour une trieuse calibreuse de poissons. Pouvez-vous parler de votre équipement et de ses spécificités ?



M. NIGNON : Avec l'ISS 450, Arbor propose une solution innovante pour l'automatisation du tri de poisson. Ce nouvel équipement révolutionne la tâche de tri du poisson (pour plusieurs espèces mélangées ensemble !) dans les criées ou directement à bord des navires. Le tri automatique se fait par espèce et par calibre dans l'espèce reconnue, via un système de vision qui allie reconnaissance et intelligence artificielle. Le système permet donc le tri par espèce, associé au calibrage volumique des poissons à une cadence identique à celle

d'une calibreuse traditionnelle.

Le système de reconnaissance, et de tri sélectif des espèces, est bâti sur un réseau de neurones. Celui-ci utilise une technique mariant à la fois les statistiques générées par une méthode d'apprentissage imposée, ainsi que la perception que peut en avoir l'intelligence artificielle embarquée. Par cette technique, le système prend des décisions comme pourrait le faire un opérateur humain auquel on aurait appris à trier les poissons par espèce et par taille. La reconnaissance d'un poisson d'une espèce donnée

permet également, via plusieurs facteurs de correction mémorisés, de déterminer une valeur approchée du poids du poisson et donc de trier les poissons par calibre.

Le module de base peut reconnaître 8 espèces maxi. Chacune d'entre-elles aura fait l'objet d'un apprentissage préalable par un opérateur expérimenté.

L'édition, ou l'affichage à l'écran, de rapports permet de connaître de manière exacte les volumes ainsi que les histogrammes de la débarque d'un navire sous criée ou bien de connaître en temps réel les espèces présentes dans les cales d'un navire (cas de l'équipement embarqué). Les données collectées ou archivées dans l'ISSA peuvent être exportées vers un ordinateur extérieur (criée ou passerelle par exemple).

Agroligne : Quelles perspectives votre trieuse offre-t-elle aux pêcheries ?

M. NIGNON : Ils sont nombreux :

- Gain de temps et amélioration de la qualité car le poisson est moins manipulé,
- Economie de main d'œuvre,
- Moins de coûts de débarquement,
- Meilleure valorisation du poisson à la vente car il est trié non seulement par espèce mais aussi par taille (de 2 à 6 calibres selon les espèces rencontrées) dans l'espèce reconnue,
- Moindre besoin en personnel qualifié pour assurer le tri des poissons. Les tâches qualifiées sont automatisées et le personnel qualifié (dur à former, à conserver et encore plus à trouver) est utilisé pour faire le tri visuel qualitatif ; ce que l'ISS 450 ne sait pas encore faire !

Agroligne : Votre équipement est-il adapté aux captures méditerranéennes ?

M. NIGNON : La zone des pêcheries n'a pas d'importance. La machine apprend à travailler comme on apprendrait à travailler à un opérateur humain.

La machine prend des décisions en termes de tri comme le ferait un Humain.

La seule particularité est lors de l'installation dans une pêcherie, il faut qu'un de nos ingénieurs apprenne à la machine à travailler sur les espèces locales (Ce que l'on appelle : créer le réseau de neurones, le meilleur au regard des espèces susceptibles d'être triées).

La machine est vendue avec 8 espèces forfaitairement. Avec possibilité de rajouter d'autres espèces moyennant le paiement de licences supplémentaires. (Exemple : LORIENT : 37 espèces mémorisées). La machine peut être mise à bord des navires ou à terre.

parlent d'elles



..... Sud Dattes

Sud dattes, est une entreprise algérienne spécialisée dans le conditionnement et l'exportation de dattes sous différentes formes et grammages, à savoir : datte branchée, datte conditionnée (ravier) et datte en pâte.

Notre société a su, depuis sa création, il y a plus de 30 ans, développer un marché avec l'Europe mais aussi avec les pays du golf.

Notre savoir faire quant à la sélection des meilleures dattes et notre maîtrise de la mise en boîte nous place parmi les meilleurs au niveau du Maghreb.



..... E.F.M.P.A

La société d'étude, fabrication et maintenance machines produits agro-alimentaires « E.F.M.P.A-BLIDA » par abréviation, est une société algérienne à responsabilité limitée, avec un capital social de 1 460 000,00 dinars.

- L'**objet social de la société porte sur :
- L'étude et la fabrication d'équipements de transport des produits.
 - La fabrication et la commercialisation d'équipements.
 - Le montage, l'assistance technique et la maintenance des installations.
 - La fourniture de pièces de rechange.

Produits fabriqués par la société :

Equipements de transport des céréales et des produits pulvérulents sur mesure et standard tels que :

- Vis d'archimède tubulaire verticale ou inclinée avec chariot tractable sur roues en tôle acier noir, galvanisé ou inox.
- Vis d'archimède auge en U pour le transport horizontal en tôle acier noir, galvanisé ou inox.
- Transporteur horizontal à chaîne (redler) en tôle acier noir ou galvanisé...

Equipements d'aspiration tels que :

- Ventilateur basse et moyen pression.
- Cyclone en tôle acier noir pour la séparation des poussières.
- Accessoires et tuyauteries d'aspiration en tôle galvanisée.

Equipements de broyage et stockage tels que :

- Broyeur à marteaux pour maïs et déchets des moulins



- Mélangeur horizontal (pour aliments de bétails, poudre ou plastique)
- Silo modulaire et circulaire en tôle noire, galvanisée ou inox.
- Chaîne compacte de broyage pour aliment de bétail ou volaille.

Maintenance, fourniture et montage

- Remise en état des équipements.
- Fourniture pièces de rechange. (tels que : tôles perforées, godets, filets de Vis, chaîne redler, boulons pour godes...etc.)
- Fourniture accessoires gravitaires. (tels que : tubes gravitaires, tubes, coudes, trémies, colliers...etc.)
- Montage des équipements.
- Fourniture moteurs électrique, réducteurs et variateurs. (**DISTRIBUTEUR Exclusif de la Société SITI-Italie**).

Algérie

Les ports de pêche d'Algérie ouverts à l'investissement



Les entreprises de la gestion portuaire et des ports de pêche d'Algérie appartenant à la société de gestion des participations de l'Etat, SOGEPORT, ont annoncé qu'elles avaient publié une annonce d'intérêt aux offres d'investissement dans 30 ports de pêche faisant partie de leur compétence. Le programme d'investissement comprend, selon le communiqué, plusieurs projets englobant notamment la réalisation d'ateliers de fabrication et de réparation des bateaux, des marchés de poissons frais, des usines de glaces et des dépôts de réfrigération, des matériaux d'attraction et des espaces pour la commercialisation des matériaux de pêche et pièces de rechange.

Les sociétés de la gestion portuaire et des ports de pêche intéressées pourront présenter leurs offres d'investissement dans les ports d'Algérie proposés dans le cadre de ce programme. Cette annonce a été destinée aux personnes matérielles et morales capables d'investir à titre personnel ou collectif dans les activités désignées. Le 28 Mai a été fixé comme dernier délai pour déposer les offres auprès des sociétés de gestion portuaire et des ports de pêche.



Source : www.algerie-dz.com

Mohamed Larbi Yahiouche élu président de la CAPA

Mohamed Larbi Yahiouche a été élu président de la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture (CAPA) lors d'une assemblée générale tenue à Alger. Lors de cette assemblée, Ahmed Bani et Mohamed Moulay ont été élus respectivement premier vice-président et deuxième vice-président. Dans une déclaration à la presse, à l'issue de ces élections, M. Yahiouche, qui remplace Fateh Boudmaren, à la tête de cette institution, a indiqué que son mandat sera axé sur trois objectifs : l'amélioration des conditions sociales des marins pêcheurs, la protection des ressources halieutiques nationales par une pêche responsable, durable et économique, ainsi que la commercialisation des produits de la pêche par la réglementation de la profession.

Source : www.aps.dz

Nestlé Waters construira une usine en Algérie

La première usine au Maghreb de Nestlé Waters sera construite en Algérie, à Chréa, près de Blida, au niveau de la

source de Taberkachent, selon la firme. « Par le lancement de la production de l'eau embouteillée à la source de Taberkachent, Nestlé Waters entend apporter le savoir-faire du n°1 mondial des eaux embouteillées », estime la société.

A noter que Nestlé Waters est présent en Algérie depuis 2005 à travers un partenariat avec le groupe Boissons gazeuses des frères Zahaf (BGFZ, ex-Boissons Sidi El Kebir), dirigée par Mohamed Zahaf, pour l'exploitation de la source de Taberkachent.

A rappeler que la firme est déjà présente au Liban, en Jordanie, en Egypte, en Arabie Saoudite, en Turquie et en Ouzbékistan. En dépit de cette présence, cette région ne représente que 4,2% des activités de ce leader mondial de l'eau embouteillée. L'Amérique du Nord demeure la principale place d'investissement de Nestlé Waters qui opère dans 130 pays et qui emploie plus de 33 000 salariés.

Source : www.aai-online.com

Un nouveau port de pêche et de plaisance en 2009 à Béjaïa

Le nouveau port de pêche et de plaisance en construction à Tala-Ilef, à 20 km à l'ouest de Béjaïa sera opérationnel dès fin 2009, selon la direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya.

Entamé en août 2006, le projet doté d'une enveloppe de plus de 3 milliards de DA constitue le chantier d'équipement le plus important de la wilaya dont la mise en exploitation est de nature à permettre une production de 6000 tonnes de poisson, soit le double des captures actuelles, et générer 800 emplois directs.

Source : www.aps.dz

France

Michel Issaly nouveau président des Vignerons indépendants



Michel Issaly, vigneron à Gaillac (Tarn), a été élu président des Vignerons indépendants de France (VIF) et succède à Xavier de Volontat, président depuis 2002.

Agé de 46 ans, Michel Issaly souhaite faire des « Vignerons indépendants de France une des premières organisations politiques et économiques viticoles françaises ». Son objectif : « que les vignerons indépendants soient représentés dans toutes les structures de gouvernance, et ancrer les entreprises dans l'avenir et le territoire en développant



une viticulture indépendante, durable, rentable et respectueuse de son environnement ». Le VIF revendique environ 10.000 adhérents, répartis dans 33 fédérations départementales et 10 fédérations régionales, sur quelque 38.000 vigneron indépendants en France.

Source : www.pleinchamp.com

3i cède 25 % de ses parts à la famille Senoble

3i a annoncé la cession de sa participation minoritaire dans Senoble, troisième fabricant français de yaourts, produits laitiers et desserts ultra-frais. Ses parts sont rachetées par la famille Senoble qui reprend ainsi 100% du groupe dont la taille a doublé en quatre ans.

Marc Senoble, représentant la quatrième génération familiale, avait ouvert son capital à 3i en 2004, pour financer la croissance du groupe.

Quatre ans après, les résultats sont éloquentes :

- Chiffre d'affaires multiplié par 2 de 630 Millions d'€ à plus de 1,100 Milliards d'€
- Part à l'international passant de 25 % à 55 % du Chiffre d'Affaires
- 4 acquisitions hors de France, notamment avec l'appui de 3i, le rachat d'Elisabeth The Chef au Royaume Uni
- des sites industriels passant de 6 à 12 (5 en France, 3 au Royaume Uni, 1 en Espagne, 1 en Italie et 2 en Slovaquie)

Grâce à ce développement soutenu, Senoble, déjà n° 3 en France depuis plusieurs années derrière Danone et Lactalis-Nestlé, a intégré le peloton de tête des fabricants de MDD en Europe. Les marques distributeurs représentent 85% de son activité, les 15% restants étant produits sous sa marque Senoble, celle de Weight Watchers ou de marques locales en Europe centrale.

Certipaq et Afnor Certification unissent leurs compétences pour proposer des certifications et évaluations coordonnées

AFNOR Certification et CERTIPAQ s'associent pour proposer des certifications et évaluations adaptées aux besoins de tous les acteurs des filières agricoles et agroalimentaires. Ce partenariat est la rencontre entre deux savoir-faire complémentaires : la certification de produit (CERTIPAQ) et les certifications de système et de service (AFNOR Certification). Les opérateurs de la filière agroalimentaire peuvent par cette certification combinée répondre à la demande croissante du marché, de valorisation des produits et des organisations.

AFNOR Certification et CERTIPAQ regroupent leurs méthodes de certification, de contrôle et d'audits ainsi que leurs méthodes d'accompagnement dans l'objectif de proposer une gamme de prestations complète : Label Rouge,

CCP (Certification de Conformité de Produit), IGP (Indication Géographique Protégée), AOC (Appellation d'Origine Contrôlée), STG (Spécialité Traditionnelle Garantie), GlobalGap, ISO 9001, ISO 14001, Agri Confiance, évaluation HACCP, sécurité (OHSAS 18001 et ILO-OSH 2001), BRC, IFS, certification de service (marques NF et AFAQ), etc. Cette collaboration de deux organismes certificateurs reconnus permettra d'offrir à tous les professionnels de la filière agroalimentaire, une meilleure qualité de service en matière de certification de produits, de services et de systèmes de management. Tout en bénéficiant d'équipes d'audits à multi-compétences (systèmes, services et produits), les professionnels optimiseront leur investissement dans la certification.

Maroc

Un nouveau chocolatier à Mohammédia



Pachiallo, c'est le nom d'un nouveau fabricant de chocolat tartiné qui va commencer sa production dans les prochains jours. Il va s'implanter à Oued El Male, à 24 km de Mohammédia. Son produit-phare aura pour nom Chocotella. Il table sur une



production hebdomadaire de 4 à 7 tonnes de chocolat, ce qui lui permettra de produire mensuellement près de 100.000 boîtes de chocolat.

Source : www.leconomiste.com

Un marocain à la tête d'Infopêche

Mohamed El Malagui vient d'être élu nouveau directeur de l'organisation intergouvernementale d'information et de coopération pour la commercialisation des produits de la pêche en Afrique, soit Infopêche. Il succèdera au Sénégalais Amadou Tall. El Malagui, actuellement conseiller au département des Pêches maritimes.

Infopêche, qui regroupe près de 20 pays africains, contribue au développement et à la modernisation du secteur des pêches en Afrique.

Source : www.leconomiste.com

Un parc agro-industriel dans la province de Meknès

Un agropole d'une superficie de 150 hectares sera réalisé dans la province de Meknès. D'un investissement de 5 milliards de DH, ce parc agro-industriel sera réalisé par la société

Medz, filiale de la CDG, en partenariat avec les ministères de l'Economie et des Finances, de l'Agriculture et de la Pêche maritime, de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles technologies, ainsi que la wilaya de la région de Meknès-Tafilalet.

Cinq filières seront cultivées dans ce parc agro-industriel. Il s'agit de la céréaliculture, l'oléiculture, le secteur des fruits et des légumes et les filières lait et viande. « Il s'agit de la création d'un pôle de compétitivité dédié à l'industrie agroalimentaire, devant abriter sur le même site des entreprises de production, des centres de formation, des unités de recherche publiques ou privées », selon les promoteurs du projet.

Source : www.aujourd'hui.ma

El Biaz investit 127 millions de DH dans l'agriculture

Ahmed El Biaz, l'ex-patron de l'Office national des aéroports (ONDA) a décidé de se recycler dans... l'agriculture. Il vient de monter un projet de plantation de grenadiers et d'oliviers dans la région de Béni Meskine (province de Settat).

L'investissement s'élève à près de 127 millions de DH. Le projet en question va s'étendre sur une superficie de 700 ha de terres collectives. Les ayants droit installés sur ces terres recevront une indemnisation de 1.200.000 DH par an. Production d'huile d'olive, de sirop et de jus à base de grenadine sont au programme.

Source : www.leconomiste.com

Tunisie

Hamdi Meddeb se lance dans le fromage



Après le lait (délice), le yaourt (Délice-Danone) et les boissons gazeuses (Virgin), Mohamed Meddeb s'attaque au fromage.

En effet, le patron du groupe Délice vient de créer une société de production de fromage et autres dérivés du lait, baptisée « La Compagnie Fromagère SA » et dotée d'un capital de 2,1 millions de dinars.

Cette initiative peut surprendre en raison de l'apparent « embouteillage » du secteur fromager en Tunisie où l'on compte déjà une quarantaine d'unités industrielles opérationnelles. En réalité, Hamdi Meddeb a une nouvelle opportunité non seulement de s'aménager une petite place au soleil, mais aussi de s'imposer dans un secteur d'activité

tout à fait « prenable ». Car, à l'exception de quelques branches, comme le fromage fondu, solidement occupées par certaines marques, ce secteur est loin d'offrir un rapport qualité-prix qui le mettrait hors de portée de nouveaux investisseurs.

Mais à supposer qu'il soit confronté à une forte concurrence, Hamdi Meddeb s'est donné les moyens d'y faire face et même de s'imposer. En effet, le patron de la Centrale Laitière du Cap Bon (CLC) et de la Société Tunisienne d'Industrie Alimentaire (Délice-Danone), leaders dans le lait et le yaourt avec respectivement 45% et 65% de part de marché, s'est bien armé pour cela, en s'associant au français « Bongrain ».

Un des plus importants transformateurs de lait au monde, ce groupe, créé en 1956, « leader européen et mondial de la transformation de lait », produit du yaourt, des conserves, des aliments destinés à la restauration, etc., mais est



surtout connu pour ses fromages -dont, en particulier, le célèbre « Caprice des Dieux »- qui représentent plus de 62% de son chiffre d'affaires -réalisé à hauteur de 62% hors de France.

Source : www.webmanagercenter.com

Le groupe Boujbel, partenaire privilégié des Allemands

De toute évidence, le groupe Boujbel a le vent en poupe avec les Allemands. Il a tendance à devenir leur partenaire privilégié.

Après avoir remporté le marché de fabrication sous licence de la bière allemande Heineken, il est actuellement encadré, en tant que conditionneur, par l'Agence de coopération technique allemande (GTZ) et le centre technique tunisien de l'emballage et du conditionnement (Packtec) afin de produire des dattes bio à forte valeur ajoutée.

Ce projet vise à intégrer de nouveaux produits innovants à base de dattes dans la production de l'entreprise, dans la perspective d'ouvrir de nouveaux créneaux à plus grande valeur ajoutée.

Le groupe Boujbel s'est consacrée, depuis l'été 2007, à la mise au point d'un certain nombre de produits innovants à base de dattes, adaptés aux préférences de la clientèle allemande.

Ces produits sont conçus et fabriqués sur la base d'une enquête auprès d'importateurs et de distributeurs allemands de dattes bio tunisiennes.

Source : www.webmanagercenter.com

Signature d'un accord pour la création d'un **Institut des métiers de la mer**

Un accord concernant la création d'un Institut tuniso-français pour les métiers de la mer a été signé, à Tunis, par MM. Abderrahim Zouari, ministre du transport et Dominique Bussereau, secrétaire d'Etat des transports.



Cet accord, appelé « accord Métiers de la mer », signé dans le cadre de la visite d'Etat qu'a effectué M. SARKOZY, président de la République française en Tunisie, permettra la création, moyennant un investissement de 2 millions d'euros (1 euro=1,8 dinars), accordé, sous forme de don, par la France à la Tunisie, d'un institut pour la formation de cadres spécialisés dans les métiers de la mer.

L'établissement, qui sera mis en service en 2010, répondra aux besoins de la Tunisie et de la France ainsi qu'à ceux des pays européens, en ces compétences spécialisées.

Il assurera également la formation des cadres tunisiens dans les domaines de la navigation maritime, la gestion et l'exploitation des ports maritimes et de plaisance, les nouveaux métiers du transport multimodal et ceux afférents au développement des zones logistiques.

L'Institut va accueillir entre 600 et 1000 candidats pour une formation de 6 mois à 3 ans selon les spécialités.

M. Abderrahim Zouari a indiqué, à cette occasion, que cet accord vient renforcer la coopération déjà solide et riche entre la Tunisie et la France dans le domaine du transport, qualifiant le partenariat entre les deux pays dans ce domaine « d'intégral et diversifié » puisqu'il touche à tous les modes de transports (aérien, terrestre, ferroviaire et maritime).

Le nouvel Institut, qui assurera une formation dans des spécialités faisant l'objet d'une demande croissante, permettra, a fait remarquer M. Abderrahim Zouari, d'ouvrir de nouveaux horizons pour l'emploi des jeunes tunisiens, notamment, les diplômés du supérieur.

De son côté, M. Bussereau a souligné la demande croissante sur les métiers de la mer en France, laquelle aspire, à travers ce projet réalisé en partenariat public-privé, à se doter de cadres compétents maîtrisant la langue française.

Source : www.investir-en-tunisie.net

Viticulture Œnologie : Marketing et commerce international des vins de terroirs

Le Groupe ESA propose, à la rentrée 2008, une nouvelle licence professionnelle en « Viticulture Œnologie : Marketing et commerce international des vins de terroirs » en formation initiale, continue et en contrat de professionnalisation.



Cette nouvelle formation aux métiers du Vin de niveau Bac+3, s'effectue en partenariat avec l'UFR de Sciences d'Angers (qui délivre le diplôme), le lycée professionnel agricole de Montreuil-Bellay, le lycée agricole de Briacé, le lycée de Gorges. Cette nouvelle licence vient compléter le panel des 5 licences professionnelles et l'ensemble des formations du Groupe ESA, notamment celles dans la filière viticole Master International Vintage, Ingénieur spécialisation filière viticole.

Dans une logique de professionnalisation, la licence professionnelle « Viticulture Œnologie : Marketing et commerce international des vins de terroirs » souhaite apporter aux futurs acteurs des métiers du secteur viticole, une double compétence commerciale/ marketing et technique, attendue par les employeurs de la filière viticole et peu présente dans les formations actuelles.

L'objectif est de former des futurs cadres positionnés entre le technicien et l'ingénieur dont la fonction consistera à améliorer qualitativement la relation commerciale (France, Export) des entreprises du secteur viticole. Ils seront les acteurs pour une meilleure valorisation des Terroirs viticoles au service des consommateurs de vin. Pour cela, les étudiants seront formés à la fois à la technique (Œnologie, Viticulture et Terroir viticole) ainsi qu'aux outils commerciaux (marketing, négociation et vente) dans la perspective de répondre à un besoin des entreprises viticoles.

Ce cursus, d'une durée d'un an, est accessible à un public ciblé d'étudiants titulaires de Bac+2 : L2, BTS, DUT. Il est destiné à former des futurs Viticulteurs, vigneron praticant

de la vente directe au caveau, des Responsables produits ou Attachés commerciaux / Technico-commerciaux / commerciaux, des Responsables marchés ainsi que des Responsables des ventes et tous types de postes d'assistantat (marketing, commercial) en entreprise de production ou de commercialisation de vins. Les diplômés pourront intégrer des entreprises aux activités diverses : production de vin et de matières premières (bouchon, produits œnologiques, etc.), commercialisation (vente directe, vente par Internet, négociant, etc.).

Cette formation repose sur un partenariat fort avec le milieu professionnel, notamment au travers du projet tutoré par une entreprise, de la période de stage ainsi que de la possibilité de le faire en contrat de professionnalisation. De plus, 35% des intervenants sont des professionnels du secteur viticole. Cette licence bénéficie aussi des réseaux professionnels de chaque partenaire, ce qui facilitera l'accès à l'entreprise notamment durant la recherche de stage. Elle bénéficie également d'un fort réseau de partenaires internationaux du secteur viticole, permettant d'envisager un parcours avec une forte ouverture et expérience internationale si souhaité.

• Informations pratiques :

Vous êtes intéressés par cette formation ? Pensez à déposer votre dossier d'inscription avant la clôture fin juin 2008. L'ensemble des renseignements sur cette licence est disponible à l'adresse suivante :

►► <http://bacplus3et4.groupe-esa.com/accueil31.html>

DJAZAGRO 2008

La référence pour les salons agroalimentaires au Maghreb

La 6ème édition du salon DJAZAGRO qui s'est tenu à Alger du 14 au 17 avril 2008 au parc des expositions de la SAFEX a fermé ses portes dans un climat d'affaires très prometteur.

Un Salon international

DJAZAGRO 2008 a réuni près de 300 exposants fabricants de 20 pays, répartis sur les 2 grands pôles du salon :

- Le pôle de la boulangerie, pâtisserie, restauration
- Le pôle des industries agroalimentaires

Cette nouvelle édition du Salon a accueilli 8 939 visiteurs professionnels, soit une augmentation de 2.5% par rapport à 2007.

Un salon business

Les exposants ont été dans l'ensemble très satisfaits. En effet, le visitorat de plus en plus qualitatif, a généré un climat d'affaires très positif sur le Salon. De plus, de nombreux chefs d'entreprise, directement décideurs, se sont déplacés cette année à DJAZAGRO.

Les animations, démonstrations et ateliers exposants ont par ailleurs contribué à créer de véritables échanges avec les visiteurs, et mis en valeur le savoir-faire et les équipements des exposants.

Un Salon incontournable en Algérie

Cette édition 2008 montre que le salon DJAZAGRO est de plus en plus attendu par les professionnels algériens et, qu'il devient un salon incontournable pour les industriels et professionnels du secteur agroalimentaire ainsi que de la boulangerie, pâtisserie et restauration.



“ DJAZAGRO vous donne rendez-vous du 18 au 21 mai 2009 à ALGER.

La nouvelle synergie COMEXPOSIUM

- La naissance récente de COMEXPO-SIUM (rapprochement des 2 Organismes français Comexpo-Paris et

Exposium) permettra de nouvelles perspectives de développement pour DJAZAGRO.

En effet ce rapprochement va donner à DJAZAGRO de nouveaux moyens de promotion, et en fera bénéficier aussi bien les exposants que les visiteurs.

DJAZAGRO un salon qui s'élargit en 2009

Face à un marché en plein essor DJAZAGRO va intensifier sa promotion internationale et sa communication sur l'ensemble des Pays du Maghreb, ainsi que vers les Pays du monde arabe et de l'Afrique subsaharienne.

Contact presse : Bertrand LAURENT
blaurent@comexpo-paris.com
»» www.djazagro.com

ITALIA

41^e

FIA

Alger

7-13 juin 2008

Entreprises participantes :

Matériel pour agriculture et industrie agroalimentaire

ALFA LAYAL SpA (www.alfalaval.com), BASSANINA Srl (www.bassanina.com), CATTARUZZI INTERNATIONAL Srl (www.cattaruzzi.com), PIERALISI GRUPPO (www.pieralisi.com), CORFILL Srl (www.corfill.com), ENOAGRICOLA ROSSI Srl (www.enoagricolarossi.com), GAP FARMA Srl (www.gapparma.it)

Matériel et équipements BTPH et matériaux de construction

BAIONI CRUSHING PLANTS SpA (www.baioni.it), BERNARDI IMPIANTI INTERNATIONAL SpA (www.bernardi-impianti.it), CADONA Srl (www.cadona.it), CO.GE.MAR Srl (www.cogemar.com), (www.durocam.it), O.C. SpA (www.ocitalia.com), LONGINOTTI GROUP Srl (www.longinotti.com), LOREX IMPIANTI Srl (www.lorex.com), O.C.E.M. Srl - OFF. COSTRUZIONI ELETTROMECCANICHE (ocem@ocem.it), O.M. CARRELLI ELEVATORI SpA (www.om-rlh.com), M.F. snc, PERLINI SpA (www.perlini.com), REITER & CRIPPA Srl (www.reiter-crspa.it), SCHNELL SpA (www.schnell.it), T & P Srl (www.tsp Srl.it), TESECO (www.tesecco.it)

Hydraulique et Pompes - Pumps

EBARA PUMPS EUROPE SpA (www.ebaraeurope.com), EUROMAC SpA (www.euromac.com), IMESA SpA (www.imesa.it), IRRITEC Srl (www.irritec.com), MB PLAST DI PLAST DI MELILLA GIANPIERO (www.mbplast.it), OP Srl (www.op Srl.it), PANNELLI Srl (www.pannelli pumps.it), SAER ELETTROPOMPE SpA (www.saerellettropompe.com), SAI SpA HYDRAULIC MOTORS (www.saispa.it), SIPLAST SpA (www.siplast.it)

Mécanique et Cells

AB TRASMISSIONI Srl (www.abtrasmissioni.it), SIMA Srl (www.simagroup.it), ROBBI SpA (www.robbi spa.com)

Industria Plastica et Caoutchouc

AUTOMA SpA (www.automaspas.com), CIDAT SpA, TECNOMATIC Srl (www.tecnomatic Srl.net), UNIDELTA SpA (www.unidelta.com), WINTECH Srl (www.wintechitalia.it)

Divers Produits et Services

AL Srl Real Estate Investments (www.alimmobiliare.it), ANTIDEFLAGRANTI SANTAMBROGIO Srl (www.ads Srl.com), ITALIAN CLEANING MANUFACTURING TEAM (www.italiancleaning.com), CSA SpA (www.centralin.com - www.csaspa.com - www.centralshipping.it), ECHIDE Srl (www.echide.it), EMMEPI Srl (www.emmegi-pc.it), EUROPLAK Srl (www.europlak.it), FRIGOSTAMP Srl (www.frigostamp.com), FURGOLIT Srl - PEZZAIOLI Srl (www.furgolit.it, www.pezzaioli.it), GESTA.IT Srl, GN MOTO, IPM GROUP SpA (www.ipmgroup.com), ISCOTRANS SpA (www.iscotrans.it), MEPSYSTEM SpA (www.mep.it), PRATI ARMATI Srl (www.pratiarmati.it), PROFIT ENGINEERING SpA (www.profit.com), RESCUE NETWORK BY FMS Srl (www.rescuenetwork.es), SOCIETA' COOPERATIVA BILANCIAI (www.bilancial-group.it), STICCO SPED Srl (www.sticcosped.com), TARROS SpA (www.tarros.it)

Divers Equipement

DATACOL Srl (www.datacol.com), ECISGROUP Srl (www.ecisgroup.it), ELMITI Srl (www.elmiti.com), EURO WIRE Srl FANTUZZI REGGIANE SpA (www.fantuzzi.com), FERROLI SpA (www.ferrolit.it), FILTROTECNICA ITALIANA Srl (www.filtrotecnica.com), GHIDINI BEVIGLIATO Srl (www.ghidini-gb.it), GIMOX Srl (www.gimox.com), GUMMILABOR SpA / EURI SETIF RANDES (www.gummilabor.it), I.V.P. VALVOLE A SFERA SpA (www.invalvole.it), L'IDEALCAR Srl (www.idealcar.it), MALKOGOLI GROUP (www.idealcar.it), PERT Srl (www.pertengineering.com), R.M.P.A. Srl UNIPERSONALE (www.rmpa.it), REALSTAR Srl (www.realstar.it), RULMECA GROUP (www.rulmecc.com), SUMOTO Srl (www.sumoto.com), TESSARI ENERGIA SpA (www.tessarienergia.it)

Industria - Commerce - Associations

ASSAFRICA & MEDITERRANEAN CONFINDUSTRIA (www.assafrika.it), FEDERLEGNO ARREDO Srl (www.federlegno.it), FROM NORTH ITALY - REGIONE VENETO - CENTRO ESTERO DELLE CAMERE DI COMMERCIO DEL VENETO (www.centroesteroveneto.com)



Institut Italien pour le commerce Extérieur (ICE)

Bureau pour la promotion des échanges de l'Ambassade d'Italie
24 Chemin Cheikh Bachir El Bonani 16000 El Bar - ALGER
Tel: +213 21 821575, 79, 90 - Fax: +213 21 821577
E-mail: alger_ajger@ice.it Web: www.italtrade.com/ajger
Directeur: Samuele PORSSA

www.ice.gov.it

www.italtrade.com



Institut italien pour le Commerce Extérieur



www.italtrade.com



Participation officielle de l'Italie à la 41ème Foire internationale d'Alger



L'Italie marque encore une fois sa forte présence à la Foire Internationale d'Alger dans sa 41ème édition. Plus de quatre-vingt entreprises participent au Pavillon «Italie» organisé par l'ICE sur une superficie brute de 3500 m² soit une surface d'exposition nette de 2318 m².

Plus de la moitié de ces entreprises exposent pour la première fois, alors qu'un grand nombre d'entreprises italiennes ayant déjà participé les autres années, sont présentes durant cette édition en dehors du pavillon italien par le biais de leurs représentants locaux. Ceci démontre le grand intérêt des entreprises italiennes pour le marché algérien et aussi l'effet positif de la participation à la FIA qui engendre une demande et une adhésion croissante.

La Foire Internationale d'Alger demeure l'évènement promotionnel le plus important pour les sociétés italiennes et même pour celles installées en Algérie.

Malgré les difficultés que l'économie italienne est en train de traverser, l'Algérie reste un des rares pays qui voit sa part des exportations italiennes augmenter chaque année.

Sur le plan des relations commerciales algéro-italiennes, la forte demande du marché algérien en biens d'équipements industriels et la présence importante d'entreprises italiennes de production de ce type d'équipements à la FIA démontre une bonne perception de l'Italie, des nécessités et des besoins du marché algérien, et s'inscrit dans la politique d'encouragement de l'investissement.

Les exportations italiennes en 2007 ont augmenté de 19% et ont confirmé l'Italie comme deuxième fournisseur de l'Algérie après la France. Les exportations italiennes vers l'Algérie sont en augmentation constante depuis 2004 et leur valeur absolue pour 2007 (1,85 milliards d'euros) constitue un record historique.

Quant aux exportations algériennes, il est à constater la forte progression du secteur sidérurgique (+57,17%) passant de 27,75 millions d'euros en 2006 à 43,61 millions d'euros en 2007.

Pour le 1er trimestre 2008, l'Italie reste le deuxième fournisseur de l'Algérie avec un montant global de l'ordre de 765 millions de dollars soit une augmentation de plus de 54,55% par rapport à la même période de l'année 2007.

Il est à noter enfin la forte présence à la FIA 2008 des sociétés du secteur des équipements pour bâtiment, travaux publics, matériaux de construction et chantiers. La nouvelle orientation donnée par le programme de soutien à la croissance fait de ces secteurs une priorité, et trouve là toute l'attention et l'intérêt des opérateurs italiens pour accompagner les opérateurs algériens dans le cadre de ce programme.

Secteurs représentés à la FIA 2008 :

Matériel pour agriculture et industrie agroalimentaire	8%
Matériel et équipements BTPH et matériaux de construction	21%
Hydraulique et Irrigation – Pompes	12%
Mécanique et Outils	3.5%
Industrie Plastique et Caoutchouc	6%
Divers Produits et Services	23%
Divers Equipements	22%
Institutions – Consortiums - Associations	4.5%

Matériel pour agriculture et industrie agroalimentaire

ALFA LAVAL SPA, BASSANINA SRL, CATTARUZZI INTERNATIONAL SRL, PIERALISI GRUPPO, CORTELLAZZI - CORFILL SRL, ENOAGRICOLA ROSSI SRL, GAP PARMA SRL

Matériel et équipements BTPH et matériaux de construction

BAIONI CRUSHING PLANTS SPA, BERNARDI IMPIANTI INTERNATIONAL SPA, CADONA' Srl, CO.GE.MAR SRL, COTRAMIX SRL, CROCI MARIO E FIGLI SRL, DUROCEM ITALIA SPA, G.C. SPA, LONGINOTTI GROUP SRL, LOREV IMPIANTI SRL., O.C.E.M. SRL - OFF. COSTRUZIONI ELETTROMECCANICHE, O.M. CARRELLI ELEVATORI SPA, O.M.F. snc, PERLINI SPA, REITER & CRIPPA SRL, SCHNELL SPA, T & P SRL, TESECO - nel catalogo anche il marchio MCDM

Hydraulique et Irrigation – Pompes

EBARA PUMPS EUROPE SPA, EUROMAC SPA, IMESA SPA, IRRITEC SRL, MB PLAST DI PLAST DI MELILLA GIANPIERO, OP SRL, PANNELI SRL, SAER ELETROPOMPE SPA, SAI SPA HYDRAULIC MOTORS, SIPLAST SPA

Mécanique et Outils

AB TRASMISSIONI SRL, SIMA SRL, ROBBI SPA

Industrie Plastique et Caoutchouc

AUTOMA SPA, CIDAT SPA, TECNOMATIC SRL, UNIDELTA SPA, WINTECH SRL

Divers Produits et Services

AL SRL Real Estate Investments, ANTIDEFAGRANTI SANTAMBROGIO SRL, ITALIAN CLEANING MANUFACTURING TEAM, CSA SPA, ECHIDE SRL, EMMEPI SRL, EUROPLAK SRL, FRIGOSTAMP SRL, FURGOLKIT SRL - PEZZAIOLI SRL, GESTA.IT SRL, GN MOTO, IPM GROUP SPA, ISCOTRANS SPA, MEPSYSTEM SPA, PRATI ARMATI SRL, PRODIT ENGINEERING SPA, RESCUE NETWORK BY FMS SRL, SOCIETA' COOPERATIVA BILANCIAI, STICCO SPED SRL, TARROS SPA

Divers Equipements

DATAVOL SRL, ECISIGROUP SRL, ELMITI SRL, EURO WIRE SRL, FANTUZZI REGGIANE SPA, FERROLI SPA, FILTROTECNICA ITALIANA SRL, GHIDINI BENVENUTO SRL, GINOX SRL, GUMMILABOR SPA / EURL SETIF BANDES, I.V.R. VALVOLE A SFERA SPA, L'IDEALCAR SRL, MALAGOLI GROUP, PERT SRL, R.M.P.A. SRL UNIPERSONALE, REALSTAR SRL, RULMECA GROUP, SUMOTO Srl, TESSARI ENERGIA SPA

Institutions – Consortiums – Associations

ASSAFRICA & MEDITERRANEO – CONFINDUSTRIA, FEDERLEGNO ARREDO SRL, FROM NORTH ITALY - CONSOZIO ESPORTATORI, REGIONE VENETO - CENTRO ESTERO DELLE CAMERE DI COMMERCIO DEL VENETO

MOROCCO FOOD EXPO

Du 12 au 15 Juin 2008 à la Foire Internationale de Casablanca

Les industries Agro-alimentaires au Maroc comptent quelques 1907 établissements industriels, qui produisent près de 60 Milliards de DHS, soit 33% de la production nationale, les industries de transformation industrielles quant à elles produisent plus de 17 Milliards de DHS, soit 31% du PIB industriel.

C'est dans ce sens que le Salon International de l'Alimentation et de la Technologie Alimentaire (ALITEC), fête ses dix années d'existence. Période durant laquelle il n'a cessé de se développer, jusqu'à devenir la plus importante manifestation au Maroc consacrée au secteur de l'Agro-alimentaire.

Pour accompagner cette évolution, ALITEC a été rebaptisé MOROCCO FOOD EXPO et se tiendra du 12 au 15 JUIN 2008 à la Foire Internationale de Casablanca.

MOROCCO FOOD EXPO 2008 revêtira une dimension Internationale, s'inscrivant de ce fait dans la politique d'ouverture initiée par le MAROC et par les différents accords de libre échange. Ce qui fait du Maroc un marché attractif et un partenaire privilégié.

Pour le succès de MOROCCO FOOD EXPO 2008, une large campagne de sensibilisation et de communication a été entreprise à l'échelle nationale et internationale, spécialement auprès des pays signataires des accords de libre échange, afin de drainer le maximum d'exposants et de visiteurs professionnels.

MOROCCO FOOD EXPO 2008 vous permettra donc :

- de trouver les moyens de s'adapter pour optimiser les performances technico-économiques,
- préparer les futurs investissements,
- améliorer les conditions de production,



- répondre aux attentes des consommateurs en matière de : sécurité alimentaire, traçabilité, conditionnement, emballage ...
- Mais également de rencontrer les centrales d'achats et les distributeurs à la recherche de produits de plus en plus personnalisés, répondant aux attentes de consommateurs de plus en plus exigeants.

Pour la 10ème édition du salon MOROCCO AGRO FOOD EXPO un grand nombre d'animation sont également prévues :

- La fête de la 10ème édition du salon
- La fête de l'Olivier
- La journée du Commerce Equitable : Hommage à « L'arganier »
- Le pavillon des produits du terroir avec le Ministère de l'agriculture
- Espace Dégustation réservé aux nouveaux produits
- Le pavillon des produits Halal

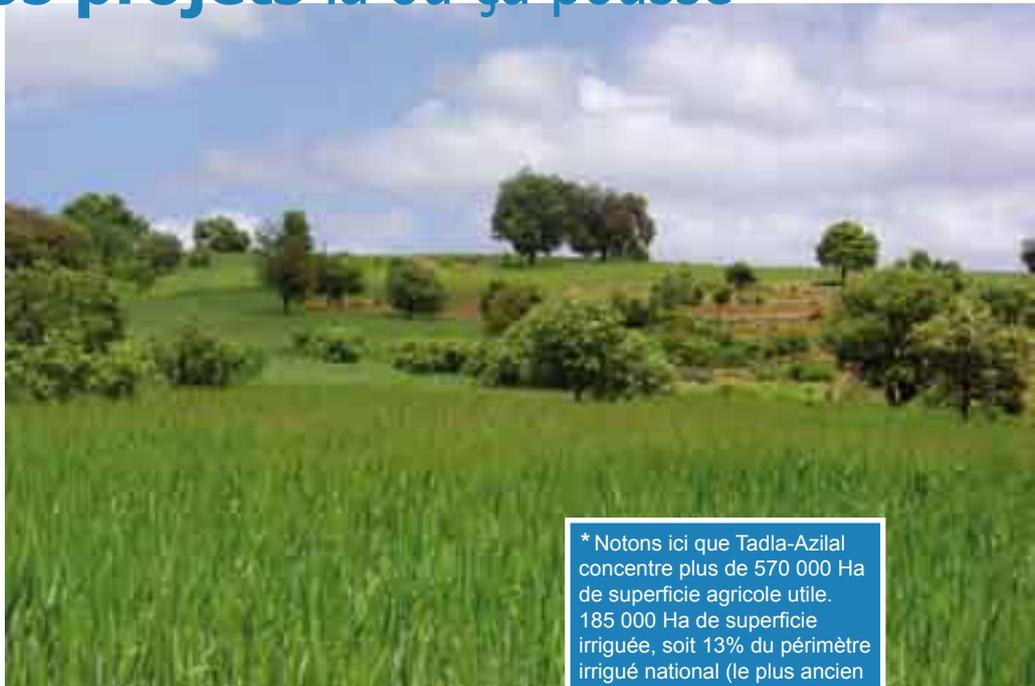
Plus d'infos :

FORUM 7
5, bd Abdelatif Ben Kaddour - Casablanca
Tél. : (212)22 36 06 04/71 - Fax : (212)22 36 06 21
E-mail : agrofoodexpo@gmail.com

Maroc

Tadla Azilal : Implantez vos projets là où ça pousse

Le nom de **Tadla-Azilal** évoque depuis toujours une région marocaine rurale, paisible, à flanc de montagnes, qui offre un cadre naturel à ses un million et demi d'habitants et aux randonneurs qui s'y ressource chaque année. Or, de plus près, la région est loin d'être de tout repos et encore moins en stagnation.



* Notons ici que Tadla-Azilal concentre plus de 570 000 Ha de superficie agricole utile. 185 000 Ha de superficie irriguée, soit 13% du périmètre irrigué national (le plus ancien périmètre irrigué du Maroc 1941). 530 000 Ha d'étendues forestières. Et elle est connue pour être le château d'eau du Maroc, en raison de ses ressources hydriques importantes qui, conjuguées à des conditions climatiques favorables, le positionnent parmi les premières régions agricoles du Maroc.

La région produit entre autres :

- 28% de la production nationale de betterave
- 23% des légumineuses alimentaires
- 17% des olives
- 19% des agrumes
- 20% de la production nationale de lait
- 8% des céréales
- 17% des fourrages
- 15% des viandes rouges

Tadla-Azilal connaît également le développement de plusieurs niches (sésame, plantes aromatiques et médicinales, produits BIO) qui enregistrent une demande nationale et internationale croissante.

Sur le volet économique, la région a compris que pour saisir sa chance et renverser les tendances lourdes, il fallait se doter d'une vision et d'une stratégie volontariste d'attraction des investissements et se confirmer comme « terre de développement et de croissance », je cite le Directeur du CRI Tadla-Azilal. Malgré ses faiblesses, Tadla-Azilal a les moyens d'attirer des investissements d'envergure, en stimulant les secteurs pour lesquels elle dispose d'avantages concurrentiels certains.

Agroalimentaire

C'est le cas aujourd'hui du secteur agroalimentaire, puisque Tadla-Azilal qui est déjà compétitive par sa filière agricole de renom*, notamment une production végétale et animale diversifiée et régulière, se positionne aujourd'hui en pôle émergent de l'industrie agroalimentaire au Maroc. En effet, le secteur représente, d'après les chiffres du CRI, la première activité industrielle de la région, avec 42% du nombre d'établissements et 70% des emplois industriels ; et elle se classe toujours à la tête des projets d'investissements suivis par le CRI. (cf. Zoom sur les projets d'investissement).

Cependant, d'après les décideurs locaux, le secteur s'est toujours développé lentement, spontanément, dans

l'absence d'interaction entre les entreprises et la recherche scientifique, et sans vision aucune de développement.

Dans ce contexte, le potentiel agricole de la région continuait d'immigrer vers d'autres régions du Royaume, et de l'étranger pour certaines filières, sans subir de transformation et sans occasionner d'emplois, ni créer de richesses localement. On estime ce potentiel exporté à l'état brut à 75% du volume agricole produit chaque année, toutes filières confondues.



Cependant, les ingrédients de base d'un pôle de compétitivité (entreprise, formation, recherche) sont rassemblés pour le développement d'un pôle compétitif. Il manquait juste de mettre en place une stratégie de développement et un projet fédérateur.

Bonne nouvelle, c'est un projet actuellement en cours, de concert entre le CRI, la Wilaya de la région Tadla-Azilal, le Conseil Régional Tadla-Azilal et une horde de partenaires, dont le Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Nouvelles Technologies, la Chambre de Commerce, d'Industrie et des Services, les Chambres Provinciales d'Agriculture, l'Université Moulay Slimane de Beni Mellal, le Centre Régional de Recherche Agronomique, ainsi que de nombreux opérateurs publics et privés.

Il s'agira en effet d'une vision stratégique de développement du secteur pour les dix prochaines années, avec la mise en place d'un parc d'activité spécialisé, aménagé à proximité

d'un pôle de recherche et d'enseignement. Ce parc devra être commercialisé à des entreprises (secteur marchand) ou à des organismes (secteur non marchand), afin que ceux-ci puissent exercer leur activité économique.

D'après le CRI Tadla-Azilal, ce parc doit répondre au mieux aux besoins des entreprises, autant pour les fixer sur le territoire que pour les attirer lors de leur recherche d'un site d'implantation. Le parc sera un label commercial fort, qui suscitera, une dynamique au niveau des autres activités.

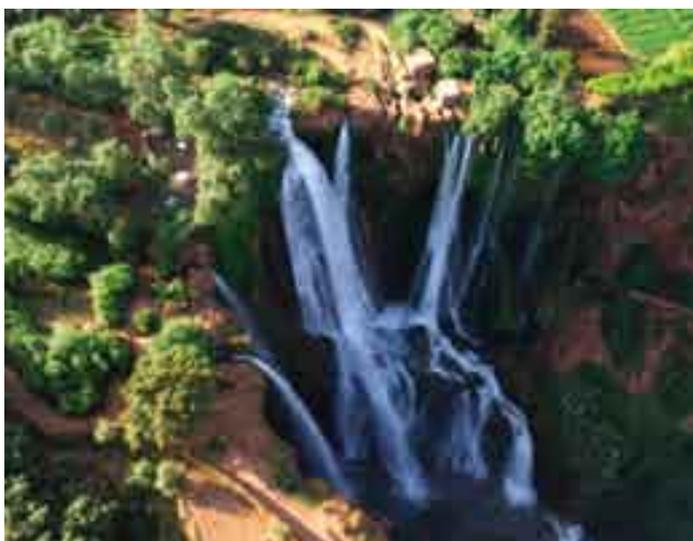
Pour l'instant, le secteur continue de susciter l'intérêt des opérateurs privés, dont on citera à titre d'exemple certains opérateurs connus; Olea Capital, Agrohealth, Agropius, Sorianatural, SUTA, Centrale Laitière... (cf. pour plus de détails, zoom sur les projets d'investissement).

Tourisme



Deuxième secteur emblématique de la région, le tourisme est défini comme levier de développement régional durable et équilibré, sous réserve d'en assurer la structuration et la promotion à large échelle. Le produit régional est d'après les décideurs locaux prometteur et gagne très vite en notoriété auprès des marchés classiques du Maroc, dont la France, l'Espagne, l'Allemagne, l'Italie...et le marché interne.

De nombreux atouts consolident cette position, particulièrement le climat et la position géographique de la région, les multiples sites touristiques naturels et les produits niches. En effet, Tadla-Azilal est aujourd'hui la capitale du parachutisme sportif au Maroc, avec une clientèle qui a quadruplé en 4 ans (de 347 clients au démarrage des stages annuels en 2002 à 1051 clients en 2007) et plus de 18.000 nuitées touristiques réalisées en 2008, d'après le Parachute Air Club du Maroc (PACMA).



La destination Tadla-Azilal compte également sur son produit « chasse et pêche touristique » qui occasionnent chaque année 19.000 nuitées touristiques, d'après les professionnels. Tadla-Azilal est également connue pour être une destination d'escalade, de spéléologie, de sports nautiques, mais surtout de randonnée, sous toutes ses formes ; pédestre, en VTT, en 4x4 ou encore pour plus d'exotisme, à dos de mulet.

Par ailleurs, le produit touristique régional est renforcé par un projet d'envergure mondiale; le Géoparc M'Goun, premier de son genre en Afrique, musée à ciel ouvert, s'étendant sur 12.000 km², englobant tous les sites d'intérêt géologique, paléontologique, historique et naturel d'exception de la région. Le projet est géré en étroite collaboration entre la société civile, représentée par l'Association du Géoparc M'Goun d'une part, l'administration territoriale et centrale d'autre part et les élus, représentés par le Conseil Régional du Tadla-Azilal, les Conseils des deux Provinces de Beni Mellal et d'Azilal et les deux groupements de communes, créés à cet effet.

Habitat

Dans le cadre de ses orientations stratégiques de croissance, Tadla-Azilal a identifié le secteur de l'habitat, qui croît rapidement sous l'effet de la croissance économique et de l'urbanisation progressive de la région. Les projets d'investissement actuellement en cours témoignent d'un grand intérêt des investisseurs nationaux, dont ONAPAR, Logedif et Ciments de l'Atlas (CIMAT) (cf. Zoom sur les projets d'investissement).

Implantez vos projets
là où ça pousse...



Tadla
Azilal
Cœur du Maroc

Au coeur du Maroc, dans un cadre de vie champêtre exceptionnel, Tadla-Azilal est aujourd'hui le centre de toutes les opportunités économiques : longue tradition agricole, large périmètre irrigué, industrie agroalimentaire en expansion, abondantes ressources en eau, sites naturels propices à l'écotourisme, ressources humaines disponibles, faibles coûts de production... autant de bonnes raisons pour investir au Tadla-Azilal. Pour en savoir plus, contactez notre centre régional d'investissement au 212 (0) 23 48 20 72 ou visitez notre site internet : www.tadla-azilal.ma

Le Coeur du Maroc va vous étonner !



المركز الجهوي للاستثمار
Centre Régional d'Investissement
جهة تادلة أزبال

Commerce

Près de 7000 établissements commerciaux, de différentes tailles, sont actuellement recensés dans la région. La grande distribution s'y installe progressivement (deux unités Acima, dont une première unité s'est installée en 2004 et une deuxième actuellement en cours d'installation, ainsi qu'une unité Marjane).

Pour mettre en cohérence tout cela, un schéma de développement du secteur commercial sera lancé pour l'application des recommandations du plan « Rawaj » au niveau de la région. La recherche de partenaires, dont le Ministère du Commerce et de l'Industrie et des Nouvelles Technologies étant actuellement en cours.

Une batterie de mesures pour stimuler le développement économique

Parce que « le développement économique ne se décrète pas, mais se planifie » je cite le CRI Tadmouct, la région mise sur la planification du développement de ses secteurs clé, d'où les études stratégiques lancées, qu'elle

accompagne par une batterie de mesures incitatives, tel que l'installation d'infrastructures d'accueil des investissements, dont le parc d'activité dédié à l'agroalimentaire, cité plus haut, qui sera implanté à Bradia, à 20 Km de Beni Mellal, soit 185 Km de Casablanca ; l'aménagement d'une zone d'activité à Kasbah Tadmouct, à 32 Km de Beni Mellal, soit 200 km de Casablanca. On note même l'implantation de zones d'activité réservée aux artisans, à Souk Sebti et Beni Mellal, dont les travaux seront lancés au deuxième semestre de l'année 2008.

Par ailleurs, le projet le plus important du point de vue des retombées économiques et sociales escomptées, semble être d'après les décideurs locaux le projet d'autoroute, de 172 km de longueur et d'un coût estimatif de 4,5 Milliard de Dh, à déployer entre Beni Mellal et Berrchid, et qui permettra à terme de réduire le temps d'accès à Casablanca, estimé actuellement à plus de 2 heures de trajet.

Autre projet d'envergure pour la région, la mise à niveau de l'activité de l'aérodrome d'Oulad Yaich, à 8 Km de Beni Mellal. Etendu sur 113 Ha, l'aérodrome est actuellement réservé aux sports aéronautiques, mais se verra allouer





une enveloppe de 100 Millions de Dirhams, réservée à sa mise à niveau pour recevoir des vols commerciaux, afin de permettre, en plus de l'activité actuelle, de développer un trafic commercial national et international, surtout avec l'Europe, afin de faciliter le transit des touristes et des RME, dont un grand nombre sont issus de la région.



En matière d'encouragement de la création d'entreprises, un fond régional est actuellement en cours de préparation. Une enveloppe budgétaire de 1,2 Millions de Dh est déjà réservée par le Conseil Régional Tadla-Azilal dans le cadre de son plan triennal. Les modalités de mise en place et de gestion du fond sont en cours d'élaboration avec les banques et la CCG. Un deuxième fond régional, se rattachant à la promotion de la recherche-développement est en cours d'étude. Dans ce cadre, 500.000 Dh sont mobilisés par le Conseil Régional et un montant similaire sera programmé par l'Université dans le cadre d'une convention qui est en cours d'élaboration.

Zoom sur les projets d'investissement

D'après les statistiques officielles du CRI Tadla-Azilal, le montant global des investissements validés par la commission régionale d'investissement a atteint un montant record en 2007 avec plus de 2,25 milliards Dhs, soit une augmentation de +513%, par rapport à l'année 2006.

Cette réalisation s'explique par l'approbation de projets d'investissement d'envergure, dont ceux présentés par le

Groupe Anas SEFRIOUI (CIMAT, cimenterie, investissement de 2,4 Milliards Dhs), Groupe AGROPLUS (projet agro-industriel intégré, investissement de 240 millions Dhs), AGROHEALTH (Agroalimentaire, investissement de 55 Millions de Dh)...

Cette tendance semble se confirmer pour l'année 2008, puisque plusieurs grands projets sont en cours de traitement par la commission. Sans être exhaustifs, on cite à titre d'exemple, ONAPAR (groupement d'habitat, investissement de 2,4 Milliards Dhs), LOGEDIF (groupement d'habitat, investissement de 1 milliards Dhs), OLEA CAPITAL (oléiculture, investissement de 260 Millions Dhs), SORIANATURAL (transformation de plantes aromatiques et médicinales, investissement de 186 Millions Dhs), extension et modernisation de l'usine de la SUTA (Sucrieries, investissement de 240 Millions de Dh), Extension de l'usine de la CENTRALE LAITIERE (Produits laitiers, investissement de 120 Millions de Dh)...

Promotion et notoriété économique du territoire

Cet engouement des grands investisseurs est certes déclenché par les grands projets structurants annoncés dans la région, mais viennent également en réponse aux efforts de communication entrepris dernièrement. On citera dans ce sens, la création d'une nouvelle marque économique, créée et diffusée récemment à large échelle ; Tadla-Azilal, cœur du Maroc.



A connotation plutôt affective, cette marque est matérialisée par un logo ludique et novateur. Il est déjà décliné sur de nombreux supports de communication, notamment des annonces presse, des

dépliants, des brochures, des plaquettes qui communiquent la région sous son meilleur jour dans les foires et salons thématiques.

►► www.coeurdumaroc.ma



المركز الجهوي للاستثمار
Centre Régional d'Investissement
جهة تادلة أزبال

Le lancement du projet « Invest in Med »

Pour encourager les investissements européens dans la région méditerranéenne, un projet de 12 millions d'euros, baptisé « Invest in Med » et dont 9 pays du sud (Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Autorité Palestinienne, Syrie et Tunisie) sont signataires, vient d'être lancé à Bruxelles.



Ce projet, qui sera cofinancé par la Commission européenne à hauteur de 9 millions d'euros, vise notamment à « développer des liens solides entre les entreprises des deux rives », a expliqué le directeur des services d'appui à l'industrie algérien, Mohamed Kirat, membre de la délégation présente à la cérémonie de signature de l'accord.

M. Kirat a notamment précisé que : « ce qui intéresse l'Algérie c'est de tirer avantage

de tous les programmes d'assistance institués dans le cadre de la coopération euro méditerranéenne ».

Le directeur des services d'appui a aussi annoncé que : « l'accès aux financements gratuits accordés dans ce cadre seront encouragés par des instruments tels que la facilité euro méditerranéenne pour les investissements et le partenariat (FEMIP de la BEI), l'instrument de voisinage et le programme d'assistance technique et d'échanges d'informations (Taixex) ».

D'autre part, l'Algérien Sid Ali Abdallaoui, consultant à Medibtikar, a expliqué : « ces programmes vont nous permettre de solliciter l'intervention d'experts dont nous avons besoin ». M. Abdellaoui a également souligné qu' : « Invest in Med propose une aide dans le domaine de la formation, de la création d'entreprises et l'assistance technique aux entreprises ».

A noter que ce projet sera piloté par un consortium composé du Réseau euro méditerranéen d'agences de promotion des investissements « ANIMA Investment Network » et de l'Union méditerranéenne des confédérations d'entreprises « Businessmen ». Il se déroulera sur une période de 36 mois et concernera les 27 Etats membres de l'UE et les 9 pays partenaires du sud de la Méditerranée.

Il a pour ambition de favoriser le volume et la qualité des échanges euro méditerranéens et des investissements étrangers directs, et de contribuer à un développement économique durable de la région.

Source : www.aai-online.com



France

Aide à l'export : Le **dispositif public** se rationalise

Une convention de partenariat a été signée entre Ubifrance et les réseaux consulaires en France et à l'étranger pour optimiser l'accompagnement public des entreprises à l'international. La mise en commun des compétences et la clarification des rôles devrait leur permettre d'identifier, d'accompagner et de suivre 10 000 nouvelles entreprises exportatrices dans les trois ans qui viennent. Il s'agit du premier acte de la réorganisation du système public d'aide à l'exportation, qui va surtout se traduire par le renforcement du rôle d'Ubifrance.



Afin de renforcer l'efficacité et la lisibilité du système public d'aide à l'exportation, une convention de partenariat a été signée le 23 avril entre les quatre structures qui ac-

compagnent à l'international les entreprises françaises. Le réseau des chambres de commerce et d'industrie ACF-CI (1), qui assure localement la détection des entreprises potentiellement exportatrices, Ubifrance, qui les accompagne à l'export, le réseau des chambres de commerce à l'étranger UCCIFE (2), qui les accueille dans leur pays d'implantation, et la DGTPE (3), qui conduit la politique économique de la France dans le monde, s'engagent à mettre en synergie des dispositifs qui se chevauchent trop fréquemment.

« La priorité, c'est de renforcer la lisibilité du dispositif, car les entreprises qui veulent exporter ne savent pas qui fait quoi », explique Anne-Marie Idrac, secrétaire d'Etat chargée du commerce extérieur.

Le renforcement d'Ubifrance

Par cette convention, les partenaires s'engagent donc à clarifier leur rôle et à mettre en commun leurs compétences,



par exemple par la création d'un catalogue de produits et de services communs, et par l'élaboration d'un même programme d'actions : le « Programme France ».

Ils se donnent par ailleurs pour objectif d'identifier, d'accompagner et de suivre 10 000 nouvelles entreprises dans les trois ans qui viennent.

Cette rationalisation du système d'aide public à l'export, prévue dans le cadre de la « Révision générale des politiques publiques », n'est, selon Anne-Marie Idrac, que « le premier acte de la réorganisation du dispositif. »

Lancée en février par son prédécesseur, Hervé Novelli, pour dynamiser les exportations des PME françaises dans un contexte de déficit extérieur record, la refonte du système public d'aide à l'export se traduira surtout par le renforcement du rôle d'Ubifrance.

L'agence française de développement des entreprises à l'exportation bénéficiera en effet du transfert progressif du personnel des missions économiques, et sera dotée de son propre réseau à l'étranger.

Source : www.innovationlejournal.com

(1) ACF-CI : Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie

(2) UCCIFE : Union des chambres de commerce et d'industrie françaises à l'étranger

(3) DGTPE : Direction générale du trésor et de la politique économique

Algérie

Nestlé lance deux nouveaux produits



Le marché des laits infantiles recèle des potentialités importantes en Algérie. C'est dans ce sens que Nestlé, leader mondial de la nutrition, a annoncé de nouvelles innovations dans ce segment de l'agroalimentaire en lançant le système de nutrition **Nespray** en Algérie.

Un communiqué du groupe affirme que ce lancement va révolutionner le marché algérien des laits de croissance. Pour cela, Nestlé compte sur une expérience de plus de 140 années en la matière et ainsi que sur la recherche constante induite par le travail et les innovations de plus de 3 700 scientifiques.

Nestlé estime que l'enfant a besoin d'un régime alimentaire spécial pour répondre aux différents besoins nutritionnels, spécifiques à chaque étape de sa croissance. Une alimentation saine et adaptée pendant l'enfance étant la base d'une bonne santé à l'âge adulte.

C'est dans ce sens que Nestlé a développé le système de nutrition Nespray (Nespray 1+ et Nespray 3+). Deux laits en poudre spécialement conçus pour répondre aux différents besoins des enfants à chacune des principales étapes de leur développement.

Pour la première catégorie de laits de croissance Nespray 1+, première étape du système de nutrition NESPRAY, Nestlé a conçu un lait spécialement développé pour répondre aux besoins des enfants de 1 à 3 ans. Nestlé estime qu'à partir d'un an, l'enfant est curieux et s'éveille au monde qui l'entoure.

Son monde devient plus fascinant et il commence à découvrir les choses en les touchant et les goûtant, ce qui l'expose à de mauvaises bactéries et le rend donc vulnérable aux infections intestinales. La particularité de ce lait de croissance est qu'il contient un mélange unique et révolutionnaire de fibres naturelles appelées également prébiotiques, qui jouent un rôle vital dans la régulation de l'appareil digestif de l'enfant en le protégeant des mauvaises bactéries. Il contient également des vitamines et des minéraux, essentiels au développement de l'enfant de cette tranche d'âge.

Pour la seconde étape la seconde étape du système de nutrition Nespray, Nestlé a développé Nespray 3+, un lait

“ un lait de croissance spécialement conçu pour accompagner l'enfant dans son développement ”



de croissance spécialement conçu pour accompagner l'enfant dans son développement et répondre aux besoins nutritionnels des enfants à partir de 3 ans. Nestlé estime qu'à l'âge de 3 ans, les besoins de l'enfant sont de plus en plus importants mais son alimentation ne les couvre pas ; il est en pleine période d'apprentissage : il commence à compter jusqu'à 10, à réciter par coeur des petites histoires...

Aussi, Nespray 3+ contient un mélange unique composé de fibres naturelles exclusives ainsi que de l'iode, du fer, des protéines, du calcium et des acides gras essentiels, nécessaires pour le développement du système nerveux de l'enfant. Les acides gras essentiels sont des acides gras indispensables que le corps ne peut fabriquer. Des études ont montré que les acides gras essentiels sont très importants pour le développement des capacités mentales et visuelles, notamment pendant les premières années de croissance.

Source : www.lemaghrebdz.com

... Biogaz :

Naskeo Environnement remporte le Trophée d'Or d'Agriculture et Nouvelles Technologies pour son innovation



Naskeo Environnement, société spécialisée dans la production d'énergie renouvelable par méthanisation, a été récompensé par le « Trophée d'Or D'Agriculture et Nouvelles Technologies » dans la catégorie Bioénergies, lors de l'édition 2008 du Salon de l'Agriculture. Naskeo prévoit d'investir dès 2008 un million et demi d'euros sur une première application de la technologie **Ergenium©** en région parisienne.



L'entreprise Naskeo Environnement a été sélectionnée parmi 40 dossiers comme lauréate du Trophée d'Or d'Agriculture et Nouvelles Technologies pour sa technologie Ergenium©. Marc Bauzet, Directeur Commercial de Naskeo a reçu le trophée lors de la cérémonie qui a eu lieu le 28 février au Salon International de l'Agriculture, édition 2008.

Issue d'un co-développement, Naskeo - INRA Narbonne, Ergenium© est un procédé de méthanisation permettant la transformation de la matière organique en biogaz utilisé comme source d'énergie pour générer de l'électricité et de la chaleur. Ce procédé peut être utilisé pour valoriser des déchets organiques issus notamment de l'agriculture (fumiers, lisiers, issus de céréales) en codigestion avec des déchets d'industries agroalimentaires.

L'innovation du procédé Ergenium© réside dans l'augmentation des rendements de dégradation de la matière organique. Dans les procédés classiques (réacteurs parfaitement mélangés), seule une partie de la matière organique est solubilisée puis convertie en biogaz. Dans le

procédé Ergenium©, l'hydrolyse est beaucoup plus complète grâce à un réacteur dédié et la production d'énergie supérieure de l'ordre de 20% par rapport aux procédés classiques. Par ailleurs, Naskeo a également développé un module permettant la récupération de l'azote et du phosphore dans les digestats après méthanisation, ce qui facilite grandement la filière de valorisation de ceux-ci.

Une première application de la technologie brevetée par Naskeo sera une installation à Bressonvilliers (91), dans l'Essonne, dont le dépôt du dossier d'Installation Classée pour Environnement et du permis de construire sera fait courant mars 2008. L'installation traitera 12 à 15 000 tonnes de déchets et effluents bruts et générera une puissance électrique de 250 kWéL.

Cette installation opérationnelle début 2009 présentera en Île de France tout le savoir faire de Naskeo en méthanisation et production d'énergie.

A propos de Naskeo

Créée en 2005, Naskeo Environnement S.A. est une société spécialisée dans la construction d'unités de méthanisation et d'épuration d'effluents. Naskeo s'appuie pour la recherche et le développement de ses nouveaux procédés, sur un pôle de compétence internationalement reconnu dans ce secteur : le Laboratoire de Biotechnologie de l'Environnement de l'INRA, situé à Narbonne. Deux technologies, Proveo© et Ergenium©, issues de développements communs entre Naskeo et l'INRA, ont déjà été transférées vers le monde industriel. Plusieurs nouveaux axes de recherche sont à l'étude. Naskeo travaille également en partenariat avec une société allemande, Biogaskontor qui lui fait bénéficier de son expérience de plus de 25 ans en biogaz et de son savoir-faire technologique.

Naskeo dispose de plusieurs références industrielles. A titre d'exemple, inaugurée en octobre 2006, la station Bazeo produit de l'énergie renouvelable sous forme thermique et dépollue les effluents de la société NP PHARM (78), filiale du groupe pharmaceutique Ethypharm. Dans le domaine agroalimentaire, Naskeo assure actuellement la construction de l'unité de méthanisation de la nouvelle fromagerie du Maroilles (59).

Plus d'infos : www.naskeo.com

Le poisson, c'est vraiment bon !



Le poisson est vraiment à privilégier dans vos repas si vous surveillez votre ligne, si vous voulez garder votre poids de forme

ou tout simplement si vous voulez manger léger. Mais bien sûr, pour garder tous les bénéfiques diététiques du poisson, vous le préparerez de préférence à la vapeur, au court-bouillon ou au micro-ondes. Des cuissons qui lui conviennent tout à fait, et de plus préservent au mieux ses qualités gustatives.



Pour le coeur et la prévention

Beaucoup d'études et d'enquêtes le confirment, la consommation de poisson peut diminuer la survenue de maladies cardio-vasculaires. Pour que ça marche vraiment, il semble nécessaire de manger du poisson gras des mers froides (saumon sauvage, maquereaux, harengs, thon...) deux à trois fois par semaine, en remplacement de la viande.

Les graisses de ces poissons sont en effet très particulières : elles permettent de résister au froid et aux conditions de vie dans les mers glaciales. Elles sont constituées surtout d'acides gras poly-insaturés, très utiles car ils assurent le bon état des membranes cellulaires et aident à abaisser le cholestérol sanguin (notamment le cholestérol LDL ou « mauvais » cholestérol) tout en préservant le « bon » cholestérol HDL. On y trouve aussi des acides gras très spécifiques, qu'on pourrait qualifier de « super essentiels » :

le DHA (acide docohéxaénoïque) et l'EPA (acide écosapentaénoïque). On les nomme parfois « oméga-3 », et on sait qu'ils favorisent la fluidification du sang, et préservent le bon état des vaisseaux sanguins.

Pour une bonne efficacité, il faut absorber suffisamment de ces acides gras de poissons (d'où la recommandation d'en consommer 2 à 3 fois par semaine). Parallèlement, on a intérêt à réduire les acides gras saturés, ce qui abaisse aussi le risque cardio-vasculaire (d'où le remplacement de la viande par du poisson). Dans ce cas, les résultats sont statistiquement très probants.

A savoir :

Si vous recherchez une prévention optimale, choisissez des poissons pêchés au large, plutôt que des poissons d'élevage. Dans ce dernier cas en effet, les conditions de vie et surtout la nourriture sont différentes : la composition de leurs graisses n'est pas identique. Même s'ils gardent des qualités nutritionnelles incontestables, leurs propriétés pour la santé cardio-vasculaire sont probablement moins intéressantes.

Poissons gras	Poissons demi-gras	Poissons maigres
Maquereau Hareng Saumon Thon Truite	Carpe Sardine	Turbot Merlan Dorade Colin Cabillaud Sole

Source : www.doctissimo.fr

Les micro-ondes pasteurisent les produits de la mer



Le **CTCPA coordonne un projet** de caractérisation de la pasteurisation micro-ondes de plats cuisinés à base de produits de la mer.



De nouvelles applications industrielles pour les micro-ondes

Si les micro-ondes sont entrés dans les usines depuis longtemps pour décongeler ou tempérer, ce n'est que depuis récemment que se développe leur utilisation pour la cuisson-pasteurisation de plats cuisinés dans l'emballage. Aujourd'hui, ces ondes électromagnétiques peuvent aussi être utilisées pour optimiser la cuisson de pièces individuelles (steaks hachés, boulettes, filets de poulet) via un tunnel de 915 MHz. « Positionnée avant un process vapeur, cette solution de cuisson volumique rapide permet également d'augmenter les capacités de production », ajoute Jean-Paul Bernard, directeur général de Sairem. Enfin, les micro-ondes sont une alternative intéressante pour cuire des desserts laitiers en pots (tunnel de 2450 MHz).

Le Centre Technique de la Conservation des Produits Agricoles (CTCPA) débute un projet de caractérisation de la pasteurisation micro-ondes de plats cuisinés à base de produits de la mer. Objectifs : améliorer la qualité gustative des aliments grâce à un traitement HTST (high temperature – short time) et augmenter la durée de vie microbologique des produits ainsi pasteurisés. Plus de quinze plats industriels seront testés sur l'enceinte statique et sur le tunnel continu Sairem équipant l'antenne du CTCPA d'Avignon.

Ce projet intervient alors que les premiers essais menés en interne ont révélé les potentialités de la technologie pour pasteuriser des produits variés (fruits, poisson,...) tout en obtenant une qualité gustative intéressante. Le projet est soutenu par le SYNAFAP*, la CITTPM** et l'OFIMER***.

Pasteurisation dans l'emballage

Outre la qualité des produits traités, des essais permettront de qualifier l'impact du procédé sur les plats cuisinés à base de poisson, sur la distribution de température et la comparaison des cinétiques de montée en température entre l'enceinte statique et le tunnel continu. L'emballage constituera aussi un objet d'étude spécifique : recherche d'emballages adaptés, validation de leur adéquation avec le traitement, ... L'énergie, l'amortissement, la formation du personnel et la sécurité au travail sont des exemples de facteurs qui seront aussi passés au crible dans le cadre de ce projet.

Source : www.editionsduboisbaudry.fr

* Syndicat des fabricants de Produits traiteurs frais

** Confédération des industries de traitement des produits des pêches maritimes

*** Office national interprofessionnel des produits de la mer et de l'aquaculture



L'eau à la mesure de votre entreprise

INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE



DÉCANTATION - CLARIFICATION
FILTRATION - MICROFILTRATION
ULTRAFILTRATION - NANOFILTRATION
OSMOSE INVERSE
ÉLECTRODÉIONISATION
ADOUCCISSEMENT - DÉCARBONATATION
DÉMINÉRALISATION - POTABILISATION
NEUTRALISATION - DÉCHLORATION
OXYDATION - DÉSINFECTION
STÉRILISATION - ULTRA VIOLETS
OZONE



PERMO

Tél. : + 33 1 49 22 46 51 - Fax : + 33 1 49 22 45 30

e-mail : permo.export@bwt.fr - www.espacepermo.fr



permo
TRAITEMENT DES EAUX

NOUVEAU PANORAMA GENIUS UN BIJOU DE FAMILLE



Le nouveau « génie » de la production par lots ajoute à toutes les qualités et particularités techniques du modèle précédent de nouvelles caractéristiques qui en améliorent les performances:

- 1 **Afficheur plus grand** (1) muni d'automate programmable (PLC) de nouvelle génération offrant une meilleure visibilité et fonctionnalité (possibilité d'afficher les températures significatives et la traçabilité des lots).
- 2 **Bras mobile** (2) pour remplir automatiquement les cuves avec un système anti-goutte et vidage pneumatique à chaque changement de malaxeur.
- 3 **Nouvelle configuration de la vitre** (panorama) éclairée au moyen de diodes électroluminescentes (3) pour voir parfaitement à l'intérieur du malaxeur et nouveau système de résistances anti-buée.
- 4 **Groupe broyeur** (4) monté à une hauteur permettant une plus grande souplesse de positionnement et facilitant l'entretien et l'inspection de tous les composants.

GRUPPO

PIERALISI

Via Don Battistoni, 1 - 60035 JESI (AN) - Italy - Tel. +39-0731-231.1
Fax +39-0731-231.239 - www.pieralisi.com - info@pieralisi.com